le franco-albertain

Organe officiel de l'Association Canadienne - française de l'Alberta

10¢

EDMONTON, Alberta — VOL. 1 — No 11 — Mercredi le 31 janvier 1968

La séparation ne serait que folie

LESTER B. PEARSON

C'est un vibrant plaidoyer à l'unité nationale qu'a prononcé dimanche soir dernier devant les participants de l'assemblée annuelle de la Fédération libérale du Québec le Premier ministre du Canada, l'honorable Lester B. Pearson.

"Est-ce que l'indépendance légale et totale de votre province serait un bienfait pour les hommes et les femmes du Québec? Est-ce qu'elle leur procurerait de meilleures opportunités, une vie meilleure, pour eux, leurs enfants et les enfants de leurs enfants?

Est-ce là le seul moyen de préserver et de voir s'épanouir la langue et la culture françaises-- partout au Canada et non seulement au Québec?

"La réponse est évidemment un "non" ferme et décisif. Ce serait au contraire une attitude folle et irréfléchie, ne conduisant qu'à la frustration."

Mais d'ajouter le Premier ministre, "ce pourrait être le chemin qui sera adopté si nous faisons preuve d'intolérance, de partipris et si nous ne pouvons relever le défi qui s'offre à nous."

"Mais nous devons nous rendre à l'évidence qu'il y a des forces puissantes, puissamment aidées de l'extérieur, qui désirent nous diviser comme peuple et nous détruire comme nation, nous induire en erreur en subordonnant les besoins réels du peuple à une demande formelle et légale de séparation du reste du pays... Il n'y a pas de salut dans la division, mais de l'autre côté, nous voyons beaucoup d'avenir dans l'unité -- une unité basée sur de bons principes et sur l'action nécessaire."

"L'avenir du Canada ne peut être fondé sur son affaiblissement ou sur la destruction de la Confédération mais bien sur un accroissement de sa force qui assurerait une reconnaissance égale - économique, culturelle et linguistique - aux deux groupes français et anglais qui ont été les fondateurs de ce pays. Ensemble, ces deux groupes pourraient assurer un avenir extraordinaire à notre pays qui entreprend son deuxième centenaire de régime confédératif."

L'avenir du pays repose sur un Canada nouveau, sur un fédéralisme nouveau qui seront synonymes d'unité et de force parce que, pour une chose, on y trouvera place pour un nationalisme canadien-français sain, capable de vivre et de croître."

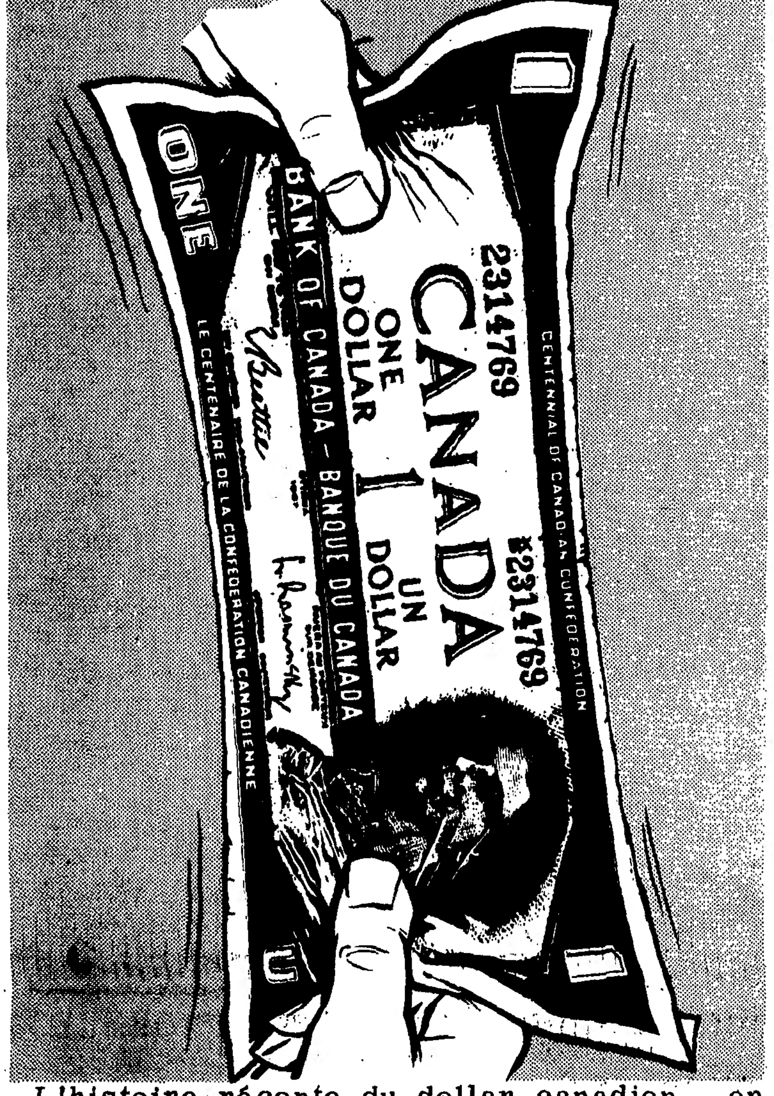
"Nous ne pourrons certes pas bâtir une nouvelle Jérusalem en trois jours, lors de la conférence de février, mais nous pourrons certainement établir les bases d'une Confédération meilleure, plus forte et tendant à l'unité nationale.

Puisse Dieu nous donner de réussir... car ce pourrait fort bien être notre dernière chance."



Le monde politique canadien est demeuré stupéfait à l'annonce de la mort prématurée de l'ancien ministre des Postes René Tremblay qui est décédé des suites d'une deuxième attaque cardiaque à l'âge de 45 ans seulement.

Le Ministre des Postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.



L'histoire récente du dollar canadien... en une seule photo! - Depuis quelques mois, notre dollar "s'étire" ou "se rapetisse"... au gré du cours de la bourse. Il n'y a encore que quelques jours, nos "cent sous" canadiens ne valaient que 91 sous américains!

Du nouveau à Edmonton

On en a parlé durant des mois... on s'est penché sur la question, on l'a étudiée, mise de côté, réétudiée, tournée sur tous les bords... mais rien de concret n'en résulta. Pourtant, c'est un rêve que plusieurs caressaient, une réalisation que plusieurs autres n'hésitaient pas à considérer comme nécessaire et impérieuse.

Voilà que nous apprenons la fin des études et des pourparlers et la mise en marche, dans quelques semaines, du projet devenu réalité à Edmonton: l'ouverture d'une "boîte à chansons".

Et les jeunes qui l'ont organisée n'ont pas voulu chercher de midi à quatorze heures le nom qu'ils allaient lui donner; pas de sophistication, plutôt un souci d'agir, de s'engager, de démarrer le plus tôt possible. Le nom que l'on a choisi: "LA BOITE A CHANSONS".

La boîte elle-même sera située au Centre St-Joachim, angle de la 99e avenue et de la 110e rue. L'inauguration officielle aura lieu le 17 février prochain et s'inscrira dans le cadre des fêtes du Muk-Luk que l'on célèbre annuellement à Edmonton. Le premier programme est déjà établi... mais nous y reviendrons tantôt.

Organisateurs

Ces jeunes qui ont décidé d'aller de l'avant se sont formés en Exécutif de la Boîte. Ils ont nom Marcel Doucet, chargé de la gérance et des finances, Marilyne Despins, à qui l'on a confié la programmation, Philippe Lalande à qui reviendra la responsabilité des rafraîchissements et victuailles; la préparation et la décoration intérieures de la salle ont été confiées à Pierre Lamothe.

La publicité sera assurée par toute l'équipe en collaboration avec CHFA et Le Franco-albertain.

Le grand mérite des organisateurs, c'est de partir "à zéro" et "de zéro"... sans le sou! Ils sont cependant assurés de l'appui de l'A.C.F.A.-Edmonton qui, de plus, entreprendra avec eux une "petite campagne de souscription" pour les aider.

Interrogés sur leurs buts et leurs ambitions, voici ce que nous ont déclaré les membres de l'organisation. "Plusieurs raisons militent en faveur de l'ouverture d'une telle "Boîte" dans notre milieu. Pour n'en mentionner que quelques-unes, disons qu'elle favorisera le regroupement des jeunes Canadiens français de la ville entre eux, elle favorisera l'éclosion d'un réel climat d'amitié et de fraternité chez ceux qui en deviendront des habitués. Elle fera connaître davantage chez nous les chansonniers, auteurs et compositeurs canadiens-français ou français, en même temps que la chansonnette et la chanson françaises, voire même le vieux folkore de chez nous que l'on a malheureusement tendance à reléguer aux oubliettes. L'on pourrait encore ajouter que "La Boîte à Chansons" favorisera l'exploitation de talents locaux en même temps qu'elle en favorisera la découverte de nouveaux". Voilà pour les buts.

Quant aux ambitions... elles sont grandes, mais réalistes. Les débuts seront modestes -- l'on parle ici d'organisation mensuelle -- mais selon la réponse que l'on recevra de la population, la "Boîte" pourrait rapidement progresser à deux programmes chaque mois et, subséquemment, à des organisations hebdomadaires..

(suite à la page 2)

Pas de "Medicare" en Ontario en '68

Niagara Falls - Le Premier ministre John Robarts de l'Ontario a déclaré que l'Ontario ne se joindrait pas immédiatement au plan fédéral d'assurance-maladie qui doit entrer en force le 1er juillet prochain.

"Nous retarderons d'au moins un an toute action dans cette direction," a-t-il dit devant les membres de la Chambre de Commerce de Niagara Falls.

"Au cours de ce délai, nous espérons que nous pourrons et nous avons l'intention de nous réunir avec les autres provinces et faire le point de leurs positions relativement à leurs capacités de participer éventuellement au régime."

Il a déclaré que deux autres provinces (Ile-du-Prince-Edouard et Nouveau-Brunswick) avaient déjà annoncé qu'elles ne pouvaient se permettre de participer au plan fédéral. Le gouvernement ontarien a décidé de ne pas démanteler les plans déjà existants ou d'élargir le présent système provincial d'assurance-maladie de façon à ce qu'il soit conforme aux exigences du gouvernement fédéral.

"Il nous faudra sans doute réétudier toute la question de l'universalité," a dit M. Robarts.

"Le concept de l'universalité dans les programmes de bien-être est mis en doute non seulement dans notre pays, non seulement en Amérique du Nord, mais dans le monde entier."

Dette de $6 milliards accumulée en 1967

Les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux du Canada ont accumulé pour l'année 1967 une dette à long terme s'élevant à plus de 6 1/2 milliards de dollars.

L'entreprise Wood Gundy Securities Ltd. qui a fait cette étude a déclaré que la dette totale remboursable en devises américaines avait grimpé de $848,457,000 à $1,203,630,000.

Les emprunts du fédéral ont légèrement diminués, passant de $3 milliards, 365 millions à $3 milliards, 174 millions.

Par contre, les emprunts des provinces ont augmenté de près de 300 millions. Québec détient le record des emprunts à long terme avec $531 millions en valeurs directes et garanties. L'Ontario a emprunté $340 millions et la Colombie-Britannique $162 millions.

Les emprunts municipaux ont régressé d'environ 2%, passant de $560,272,000 à $549,398,000.

Quant aux sociétés, elles ont emprunté la somme de $1,293,795,000 soit deux pour cent de moins que l'année précédente.

Du nouveau à Edmonton...

(suite de la page 1)

et même plus! Tout doit dépendre de l'acceptation et de l'enthousiasme populaires. Et l'on s'empresse de nous dire que la "Boîte" n'est pas uniquement réservée aux jeunes... bien au contraire, puisque le minimum d'âge pour y être admis doit (nécessairement) être de 18 ans et plus. Aucun maximum n'est prévu et l'on serait fort heureux d'y accueillir gratuitement toute personne centenaire qui se présentera! Et puisqu'il est question d'admission, l'on nous dit que le coût en a été fixé à $1.00 "par tête", ce qui est loin d'être exhorbitant! L'on nous assure aussi que "La boîte à Chansons" ne sera ni un "pub" ni un "club"; les seules boissons que l'on y servira seront des liqueurs douces et du café, donc pas question de "se mettre en fête" (à moins que le café ne vous excite terriblement!). D'autre part, l'on ne veut pas que l'auditoire soit "assis tout le temps" et amorphe.. Les divers programmes seront conçus de telle sorte qu'il y ait participation du public... et les danses ne limiteront pas au "go go" afin que chacun se sente bien à l'aise de se lever et d'aller se dégourdir les jambes...

Voici quel sera le programme de la première "Boîte à chansons" du 17 février prochain, de 8h. 30p.m. à 1h. a.m., au Centre St-Joachim, pour laquelle on a retenu les services de Jean Patenaude, annonceur bien connu de CHFA, comme animateur.

Musique de danse variée - 2 spectacles donnés par "Michelle" (Diamond), l'un à 9h. 30 et l'autre à 11h. - Une présentation et période *spéciales tout* entières consacrées à Gilbert Bécaud - Un spectacle présenté par le choeur "Vent d'Ouest", sous la direction de Léonard Rousseau.

Il y aurait encore beaucoup d'autres choses à dire sur cette nouveauté qui nous arrive à Edmonton. Mais nous ne voulons pas le faire... Rendez-vous plutôt vous-même au premier spectacle, samedi le 17 février, au Centre St-Joachim.

Pour notre part, nous désirons féliciter les organisateurs de leur initiative, les encourager et leur assurer notre support le plus entier dans leur "nouvelle aventure"; souhaitons que leur enthousiasme "fasse boule de neige" à Edmonton et partout en province.

L'ordinateur - élément important dans la vie économique du Canada

L'ère des ordinateurs se développe de plus en plus et devient un facteur important dans les opérations économiques du Canada. Une étroite collaboration entre les disciplines des mathématiques, des sciences sociales et des sciences appliquées peut apporter à nos concepts actuels des pratiques économiques, des changements radicaux.

C'est dans cette optique que M. Ted J. Vander Noot, influent membre du Conseil économique du Canada s'est adressé à un groupement d'étudiants dans le cadre des activités de la semaine *des sciences sociales*.

Les industries privées, les organismes gouvernementaux, conscients des avantages procurés par les calculatrices électroniques, intensifient les programmes de recherches dans le but d'ajuster les pratiques présentes aux exigences de ces développements techniques. Ces "outils" sont devenus à ce point indispensables qu'ils touchent tous les secteurs de la vie économique.

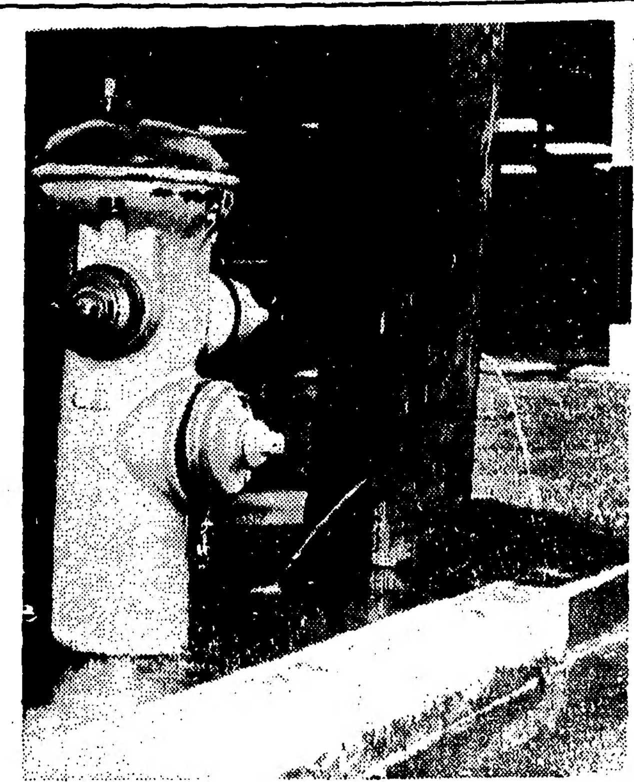
Ces inventions, a dit le conférencier, n'ont rien de nouveau mais il est évident que leur rendement est incontestablement prouvé et que leur valeur économique est indéniable. Combien d'heures peuvent être perdues par un ouvrier à cause de son départ, sa mutation, sa démission". L'ordinateur à qui on a confié une tâche, n'a pas à faire face à ces nombreux facteurs.

Le gouvernement fédéral a commencé depuis quelque temps à utiliser ces moyens pour le recrutement de ses employés. Le ministère du Revenu national avec son "Univac I" peut, dans l'espace de quelques secondes recueillir de nombreuses informations que plusieurs hommes ne sauraient obtenir dans le même laps de temps.

Dans les maisons d'enseignement, le même phénomène se produit. On s'en sert pour exercer des contrôles qui ne sauraient exister sans ce système. Il en est de **même pour les** activités **techniques telles que** la météréologie, **les statistiques,** les analyses de **budget.**

Cette **nouvelle** orientation n'est **pas sans apporter** avec elle de **graves conséquences.** En effet, **si les machines** prennent à la **préparation de l'ouvrier,** nos **sciences sociales** doivent **collaborer avec les autres** disciplines **pour réévaluer sa** position. **Elles se doivent de trouver.** en harmonie **avec ces développements,** ce qui **pourrait le mieux** contribuer à **la préparation de** l'ouvrier dans **l'utilisation de ces** machines. **Bien que ces inventions** soient devenues **partie intégrante** de notre vie, **il n'en reste pas** moins qu'elles **ne seront jamais** des cerveaux **pensants et il faudra** toujours un **ouvrier pour** formuler les **directives appropriées.**

Sommes-nous loin de l'ère où **le travail de** centaines d'ouvriers **sera exécuté** par la seule pression **d'un bouton?**



LA REVANCHE DES POTEAUX! - Depuis le temps que la race canine se soulage sur les poteaux, c'est bien le moins que ces derniers prennent leur revanche!

Achat dispendieux

— J'ai décidé de m'acheter une automobile et d'apprendre à conduire. Pensez-vous que cela peut me coûter cher?

— Passablement, si vous comptez les frais d'hôpitaux.

L'exode vers les EU a repris de plus belle

OTTAWA- Selon les **premiers chiffres fournis** par la Banque du Canada, le nombre de **Canadiens quittant** le pays pour aller s'établir aux Etats-Unis a augmenté **considérablement** au cours de l'année écoulée.

Les "déserteurs", semble-t-il, **veulent augmenter** leurs salaires et fuir l'augmentation **incessante des** *prix* **au Canada.** L'année dernière, les prix ont monté davantage au Canada qu'aux Etats-Unis.

Habituellement, 56,000 Canadiens quittent le pays chaque année pour n'y plus revenir. Sur ce nombre, 50,000 s'établissent aux *Etats-Unis*.

En 1966, la tendance a nettement diminué. Mais pour l'année 1967, l'émigration a repris de plus belle. Dans les neuf premiers mois de l'année, 50,000 Canadiens ont gagné les Etats-Unis.

Documentaire sur le SUCO

Deux cinéastes de l'Office national du film, MM. Marc Beaudet et Louis Portugais, quittaient Montréal le 21 janvier, en direction de l'Amérique du Sud, où ils réaliseront un documentaire d'une heure en 16mm, couleurs, sur le Service universitaire canadien outre-mer (S.U.C.O.).

C'est sur la côte Pacifique de l'Amérique du Sud que MM. Beaudet et Portugais ont choisi d'aller. Ils se rendront d'abord à Lima, au Pérou, pour voir un jeune médecin à l'oeuvre dans les bidonvilles de la capitale, et à Ayachucho, pour rencontrer un anthropologue canadien. Puis ce sera Quito, en Equateur, où travaille depuis plusieurs années une femme ingénieur; puis Bogota (Colombie), où les travailleurs sociaux ont fort à faire, et finalement San Andres et Providence, deux petites îles au large de la Colombie. Les deux cinéastes veulent illustrer au moyen d'un montage parallèle la super-richesse d'une minorité et la super-pauvreté de la majorité.

S.U.C.O. est un organisme qui recrute à travers le Canada des volontaires prêts à séjourner un ou deux ans dans les pays en voie de développement. L'originalité de la formule, c'est que ces volontaires ne sont pas à l'emploi de S.U.C.O. mais bien au service des pays où ils ont choisi de travailler; ils sont rémunérés par les gouvernements ou institutions et reçoivent les salaires en vigueur dans ces pays. C'est donc presque bénévolement qu'ils offrent leurs talents et leurs connaissances, pour aider les pays du tiers-monde à atteindre un seuil de développement minimum. Actuellement, il y a environ 700 représentants de S.U.C.O. répartis en Asie, en Afrique et en Amérique du Sud, et recrutés dans divers secteurs d'activités: médecins, infirmières, professeurs, travailleurs sociaux, ingénieurs, agronomes, anthropologues, etc.

Ce n'est pas la première fois que Marc Beaudet et Louis Portugais collaborent à un film. Ils viennent en effet de terminer pour l'ONF un documentaire d'une heure, "Afrique libre", où se pose le problème de l'indépendance économique des pays africains qui ont obtenu leur indépendance politique au cours des six ou sept dernières années.

..... TRIBUNE LIBRE .....

Du haut de ma tour

Vous êtes fort en devinettes? En voici une pour vous.

Un jeune garçon entre dans un autobus, portant le pantalon long; le chauffeur lui réclame le plein prix. Derrière lui vient un autre jeune homme, mais qui porte celui-là un pantalon court; le chauffeur lui réclame demi-tarif. Suit enfin une jeune et jolie demoiselle d'une vingtaine d'années. Le chauffeur ne lui réclame rien... Vous savez POURQUOI? (nous vous donnons la réponse à la fin de la chronique).

*****

Bébé Lucie demande à sa mère... "Dis, maman, c'est vrai que les bébés on les trouve dans les feuilles de chou?" Et avant même que la maman ne réponde... "Ben alors... je suppose que les nains on les trouve dans les choux... de Bruxelles!"

*****

Voici quelques DERNIERES PAROLES célèbres recueillies par le Bulletin de Sécurité routière...

"J'ai tout le temps de traverser sur la jaune..."

"Dépassons cet autobus scolaire, sinon il nous retardera à n'en plus finir..."

"Je ne vais pas trop vite; les policiers nous accordent 10 milles à l'heure de jeu..."

"Pas d'inquiétude, ici il n'y a jamais de policiers..."

"Signaler chaque fois que l'on change de voie, ça n'en finit plus..."

*****

Et le même Bulletin vous donne le conseil suivant: Si vous conduisez, n'éternuez pas! En effet, d'après la British Motor Corporation, un conducteur qui éternue au volant à 70 milles à l'heure parcourra 330 verges dans un état d'étourdissement et de demi-cécité. S'il éternue trois fois dans la circulation de 15 m/h de l'heure de pointe, il franchira 220 verges dans le même état. Paraît-il que chaque éternuement comprend 15 secondes de grimacement et de reniflement!

Mais... peut-on s'empêcher d'éternuer?

Oui, selon la BMC. Il faut presser fortement un doigt sur la lèvre supérieure ou se donner une tape sur la cuisse et le tour est joué. C'est à essayer.

*****

Tout simplement parce qu'elle tenait en main un billet de correspondance!

Le saviez-vous?

Au 18e siècle, le Bethlehem Hospital pour les malades mentaux était le lieu d'excursion favori des Londoniens, dont le passe-temps consistait à regarder avec curiosité les aliénés au travers des grilles de fer.

*****

Le sankeroot, plante dont on tire des calmants, est connu du monde occidental depuis le 16e siècle, mais son utilisation médicale n'a pas soulevé l'intérêt scientifique avant 1930.

*****

Un papyrus égyptien, datant d'environ 1550 avant J.-C., nous donne la première description du cerveau. Ce papyrus montre que les Egyptiens considéraient le cerveau comme le centre des fonctions intellectuelles.

Le français au Collège Saint-Jean

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt et de satisfaction l'article paru dans la dernière édition du journal "Le Saint-Jean" où il est dit qu'à l'avenir, pour être admis au Collège comme pensionnaire, il faudra passer avec succès un examen de français. Je trouve la chose tout à fait logique et normale.

Ce que je comprends moins, c'est pourquoi l'on veut limiter cet examen aux futurs pensionnaires seulement, pourquoi on ne l'étend pas aussi aux externes. Je comprends que le Collège a une entente avec la Commission des Ecoles Séparées d'Edmonton, en vertu de laquelle les élèves des Grades 7, 8 et 9 de la ville doivent aller au Collège pour continuer leurs études de français. Personnellement, je ne crois pas que ce transfert doive être automatique. J'ai bien l'impression qu'un certain nombre d'entre eux n'ont ni les connaissances voulues, ni le minimum d'intérêt nécessaire pour profiter des cours de français qui s'y donnent. Donc, ces élèves y perdent leur temps et... font perdre le temps des professeurs et des autres élèves mieux préparés. Quel avantage alors y a-t-il à les accepter?

Un ancien

Le Franco-albertain

M. le Rédacteur,

Je vous remercie d'avoir bien voulu m'envoyer votre journal, Le Franco-albertain. J'aime ce titre dynamique et représentatif de ce que vous êtes. Le nom "Survivance" avait été choisi en 1928, en considération des voyages de la "Survivance française" qui se faisaient à cette époque et qui groupaient des représentants canadiens-français des provinces de l'Ouest allant prouver à la province de Québec que le français survivait dans l'Ouest, c'est-à-dire, persistait à vivre malgré les obstacles. Mais le titre "FRANCO-ALBERTAIN" a une signification plus positive.

J'ai aimé lire dans votre premier numéro (et numéros subséquents) les chroniques des paroisses, ces paroisses que j'ai visitées souvent pendant les douze années que j'ai été Visiteur des écoles de l'Alberta et les années où je fus secrétaire de l'A.C.F.A. J'ai vu les noms de mes amis de l'Alberta; la partie humoristique et illustrée du journal prouvera aux jeunes que la langue française est une langue qui peut nous faire rire et non une langue austère que l'on se borne à apprendre péniblement dans la grammaire.

Dans votre journal, tout est vivant et contredit les allégations de certains voyageurs de passage qui prétendent que votre anglicisation se fera bientôt. Une religieuse enseignante de votre province, pas naïve mais réaliste, me disait il y a un an: "Je suis convaincue que le français gagne du terrain en Alberta".

Courage! Le maréchal Foch, un optimiste et un conquérant, disait qu'il ne faut pas parler d'insuccès, mais de succès, et toujours voir l'avenir avec un regard plein d'espoir.

J'ai travaillé pour la cause catholique et nationale pendant dix-huit ans en Alberta et je m'intéresse encore vivement à votre travail.

Je prie Dieu de donner à vos gouvernants assez d'intelligence et de coeur pour accorder aux Franco-albertains la liberté scolaire dont jouissent les Anglo-canadiens dans la province française de Québec.

Je présente mes saluts à mes anciens compagnons d'armes.

JOSEPH FORTIER, S.J.

Avez-vous fait votre testament? Est-il bien rédigé?

Les lois qui régissent les successions au Canada sont tellement compliquées que si vous n'apportez pas le plus grand soin à la rédaction de vos dernières volontés, votre femme n'aura littéralement pas les moyens d'être veuve. A tel point qu'il faut insister sur l'importance d'avoir un testament bien fait, rédigé avec l'aide d'un homme de loi compétent.

Beaucoup s'imaginent que pour qu'il y ait succession il est nécessaire que des biens considérables soient en jeu. C'est faux. Au regard du fisc, le moindre objet qui vous appartient constitue déjà une succession. Toute succession évaluée à plus de $50,000 est soumise aux impôts fédéraux. En outre, les provinces de Québec, d'Ontario et de Colombie-Britannique imposent des droits successoraux.

Qu'advient-il de vos biens à votre décès? Votre banquier est obligé, de par la loi, de mettre les scellés sur votre coffret de sûreté et de bloquer vos comptes courant ainsi que vos comptes d'épargne. Si vous aviez des comptes communs avec votre épouse, celle-ci ne pourra plus y prélever d'argent, même s'ils contiennent ses fonds personnels. Il lui sera également impossible de vendre ou de transférer librement des titres du patrimoine commun, comme de retirer des objets personnels de valeur. Il se peut même que votre veuve n'ait pas le droit d'encaisser un chèque en règlement de votre salaire s'il dépasse le montant fixé par les règlements provinciaux.

Ainsi, la première difficulté que votre femme peut rencontrer est de trouver le moyen de se procurer suffisamment d'argent liquide pour faire face à ses dépenses en attendant que la succession soit réglée. L'ensemble de la procédure, pour une succession imposable qui ne présente pas de complications, dure habituellement de quatre à dix mois. Cela traîne beaucoup plus si le testament est contesté ou la succession complexe.

On recommande donc de prendre conseil auprès de personnes qualifiées pour toutes les complexités d'ordre légal. Mais, en général, déclarent les experts, les précautions à prendre en tous les cas sont les suivantes:

1. Rédiger votre testament avec l'aide d'un homme de loi compétent, avocat ou notaire.
2. Dresser l'inventaire de votre actif - maison, assurance, argent comptant, titres, biens personnels - et en faire l'évaluation approximative.
3. Prendre des dispositions pour permettre à votre femme d'obtenir immédiatement des fonds à votre décès.
4. S'assurer que votre femme connaît l'actif de la famille ainsi que l'endroit où se trouvent les titres de propriété. Consigner à son intention tous ces renseignements par écrit.

Le Dr Barnard s'installerait aux Etats-Unis

JOHANNESBURG - L'annonce d'un départ éventuel du professeur Christian Barnard pour l'étranger - vraisemblablement pour les Etats-Unis - faite par le chirurgien lui-même, a fait l'effet d'une bombe en Afrique du Sud.

Le chirurgien s'est expliqué longuement sur ce projet qui, a-t-il souligné, n'est motivé que par le souci de travailler dans de meilleures conditions financières et scientifiques, à l'exclusion de toute considération d'ordre politique.

Le chirurgien Du Cap a mentionné à ce sujet certaines insuffisances dans l'équipement de l'hôpital de Groote Schuur, où plusieurs appareils de grande précision font défaut. Il a déploré également la pénurie de techniciens hautement spécialisés.

Le professeur a précisé qu'il avait reçu de nombreuses offres pour aller travailler en Europe ou aux Etats-Unis depuis l'opération de Louis Washkansky.

"L'une de ces offres, qui vient des Etats-Unis, m'intéresse particulièrement, mais rien n'est encore décidé. Certaines de ces propositions, a-t-il ajouté, me donnaient la possibilité d'emmener avec moi autant de membres de mon équipe que je le désirais.



A la retraite? - Le patineur professionnel Donald Jackson songerait sérieusement à se retirer du spectacle des Ice Follies, mettant fin ainsi à l'une des plus brillantes carrières de patinage artistique que l'on ait connues. Les exploits de Jackson, tout autant chez les amateurs que chez les professionnels, sont maintenant entrés dans la légende tellement il fut supérieur aux autres.

EDITORIAL

Etre ou ne pas être...

Tant de personnes l'on dit et répété dans tous les milieux que c'est devenu un cliché d'affirmer aujourd'hui que la Conférence constitutionnelle qui doit s'ouvrir lundi prochain revêt une très grande importance pour l'avenir du pays et de chacun de ses citoyens. Quels que soient les résultats de cette conférence - et il nous paraît impensable qu'il puisse en résulter un échec total - il est d'ores et déjà certain qu'ils marqueront tout l'avenir canadien. Après cent ans d'un régime confédératif tel que nous le connaissons, plus question de se contenter du statu quo; ou nous avançons... ou nous régressons. Le point névralgique de cette conférence fédérale-provinciale demeure de savoir COMMENT et COMBIEN nous allons nous engager dans l'une ou l'autre voie.

Il ne saurait être question, durant ces trois jours de discussion, de tracer le plan définitif d'une Constitution amendée ou mieux, d'une Constitution entièrement refaite; il serait utopique de vouloir le croire. Ce que l'on s'apprête à définir, ce sont des principes de base, des principes qu'il faudra nécessairement accepter ou rejeter, sans équivoque possible. Que l'on parle d'unité nationale, de concept des deux nations ou d'une mosaïque nationale, de peuples fondateurs ou de races pionnières, il va falloir en arriver aux communs dénominateurs EGALITE et ACCEPTATION.

Plus question de miettes ni de tolérances. L'on accepte ou l'on refuse des DROITS FONDAMENTAUX, rien de plus, rien de moins. Les modalités et les détails viendront ensuite.

Il est à prévoir que la position du Québec soit ferme, peut-être même dure; non pas intransigeante. Le moins que l'on puisse dire de l'attitude des autres provinces et du fédéral est qu'elle devra être ouverte et conciliante. Chose certaine, c'est qu'il ne peut résulter de cette rencontre un échec global et total, sans quoi le Canada devra dès lors être considéré comme chose du passé...

To be or not to be - être ou ne pas être... voilà où nous en sommes rendus en terre canadienne, voilà la question à laquelle devront répondre pour leurs commettants les responsables élus qui vont se rencontrer à Ottawa.

L'on reprochera peut-être au Premier ministre Pearson l'émotivité du discours qu'il a prononcé à Québec dimanche dernier. Il n'en reste pas moins que ses propos étaient censés et, pourquoi devrait-on en douter? - très sincères. Dans ce discours, M. Pearson a tendu la perche aux deux côtés... vont-ils la saisir?

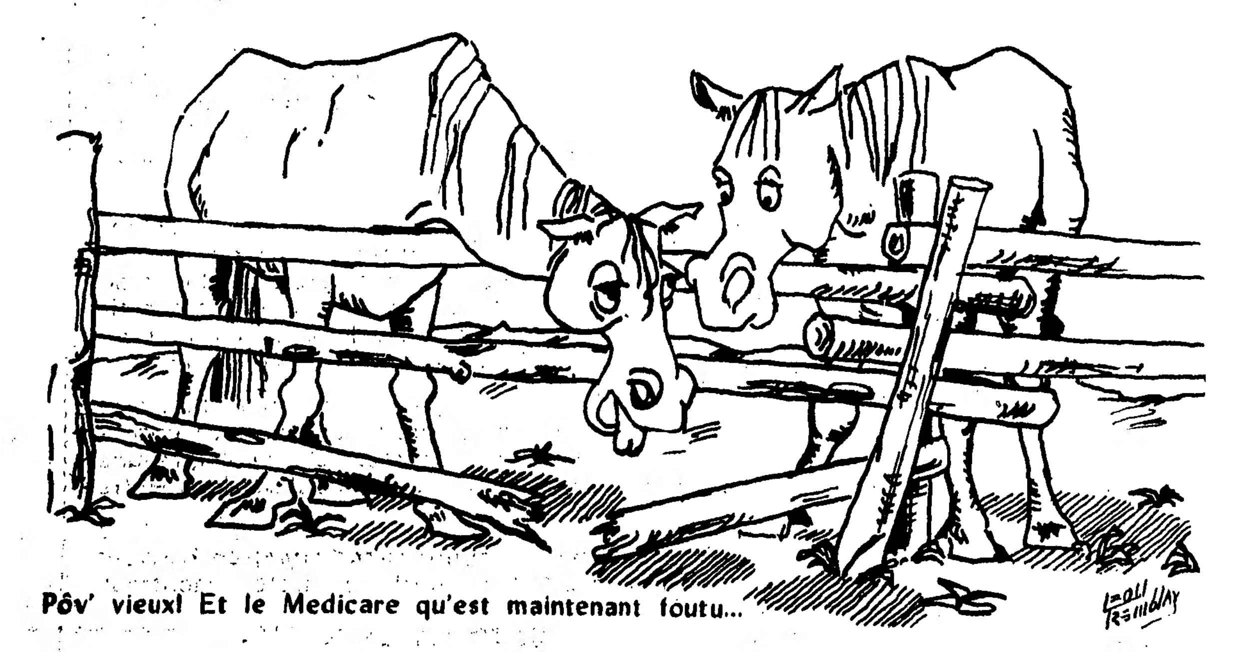
D'autre part, M. Pierre Elliott-Trudeau s'est assuré au cours des récentes semaines des rencontres avec tous les Premiers ministres provinciaux à qui il n'a pas manqué, sans doute, de souligner la gravité de la question... s'ils ne l'avaient eux-mêmes saisie.

Ces faits - et d'autres d'ailleurs - nous portent à croire que la prochaine Conférence constitutionnelle s'avérera positive, que des principes y seront adoptés dans le sens de la reconnaissance de l'égalité des droits des Francophones, d'une meilleure entente entre les provinces et le gouvernement central et entre les provinces elles-mêmes.

Si tel est le cas, chacun pourra se dire que le Canada entre dans une nouvelle ère, une ère dont il serait bien difficile de pouvoir prédire tous les bienfaits et toutes les réalisations qu'elle apportera aux Canadiens.

Sinon...

Jean-Maurice OLIVIER



Pôv' vieux! Et le Medicare qu'est maintenant foutu...

A.C.F.A. --

Résolutions adoptées par le Conseil général à la suite du congrès de St-Paul

Journal

ATTENDU QUE le maintien de la vie française dans un groupe minoritaire exige la lecture en cette langue; que les organisations françaises de l'Alberta requièrent un moyen de communication écrite pour transmettre à la population les mots d'ordre de ses dirigeants, les études sur les questions d'actualité et les nouvelles de ses activités;

ATTENDU QUE notre population jouit des services d'un journal français hebdomadaire depuis quarante ans;

ATTENDU QUE l'on est actuellement à faire subir à ce journal de profondes améliorations, en modernisant sa présentation, en ajoutant de nouvelles chroniques et en rajeunissant celles qu'il contenait auparavant, de sorte qu'il puisse de plus en plus intéresser et instruire les jeunes, les personnes d'âge moyen comme les plus vieux;

ATTENDU QUE ce journal doit compter sur l'appui de toute la population francophone pour se maintenir;

ATTENDU QUE ce journal ne pourra se développer et donner à ses lecteurs les services que ceux-ci en attendent sans des ressources financières suffisantes;

IL EST RESOLU que le congrès exhorte fortement tous les Franco-albertains:

a) à s'abonner à leur journal, à le lire, à le faire lire, à s'en faire les propagandistes et à y collaborer;
b) à lui faciliter la vente d'annonces;
c) à encourager de préférence l'imprimerie La Survivance, qui depuis toujours comble le déficit du journal;

IL EST EGALEMENT RESOLU que l'A.C.F.A. et l'A.E.B.A. favorisent la distribution et la lecture du FRANCO-ALBERTAIN dans toutes nos écoles bilingues.

O

Radio et Télévision

ATTENDU QUE la radio et la télévision font partie intégrante de la vie moderne;

ATTENDU QUE la population francophone du centre de l'Alberta est servie par le poste CHFA depuis 1949, mais qu'il n'en est pas ainsi pour la population francophone résidant au nord et au sud de la province qui, pour des raisons purement techniques, ne peut pas profiter des bienfaits de la radio française;

ATTENDU QUE la population de l'Alberta est à peu près complètement privée de télévision française;

IL EST RESOLU que le congrès fasse pression auprès de la Société Radio-Canada pour que des postes de radio satellites, reliés au poste CHFA, soient installés au plus tôt, afin de diffuser les programmes de CHFA adéquatement dans des régions telles que celles de la Rivière-la-Paix, de Calgary, de Fort McMurray, de Hinton;

IL EST EGALEMENT RESOLU que le congrès invite la Société Radio-Canada à accomplir sa mission de donner des programmes français de télévision, en conformité avec le rôle que lui confie le Gouvernement canadien, en établissant des postes de télévision en nombre suffisant pour desservir tous les endroits où nos compatriotes se trouvent groupés, telles que les régions d'Edmonton, Calgary, St-Paul, Bonnyville et Rivière-la-Paix.

Le Franco-albertain
AUTREFOIS "LA SURVIVANCE" - (1928 - 1967)

Journal hebdomadaire publié tous les mercredis à:
10010 - 109e rue — Edmonton, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Le Franco-albertain est un journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Il est l'organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Les éditoriaux contenus dans ses pages ne reflètent pas nécessairement l'opinion de l'A.C.F.A.

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

PRIX DE L'ABONNEMENT:
1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00
Etats-Unis, Europe et autre pays étrangers: $4.50 par an

réflexions



par le Père EMILE LEGAULT, c.s.c.

A l'écoute des "Negro Spirituals"

On sait que le vieux pape Jean XXIII était de race finaude: "E FURBO" disaient de lui les Italiens. Il posait des gestes énormes avec "UN AIR DE PAS AVOIR L'AIR" et dont on ne mesurait l'impact que longtemps après. Au beau milieu de la discussion sur le renouveau liturgique, discussion qui traînait en longueur et que Laurentin a comparé à un tunnel qui paraissait devoir déboucher nulle part, le pape Jean annonça, un beau matin de novembre '62, qu'il introduisait le nom de saint Joseph dans le Canon de la messe. Un théologien, inquiet de l'allure conciliaire que présentait à ce moment-là l'image d'un fiasco en devenir, avait haussé les épaules... "L'Eglise est aux prises avec des problèmes angoissants... et le pape se contente de glisser le nom de saint Joseph dans les pages du missel. Avouez que ça n'est pas très fort comme initiative."

C'était, en fait, beaucoup plus fort que ne l'imaginait notre théologien en transe. A une minorité conciliaire qui redoutait presque comme une hérésie la moindre innovation dans le champ de la liturgie, qui surtout considérait le Canon de la messe comme un chef-d'oeuvre définitif et littéralement intouchable, le pape suggérait, par un geste de rien du tout: "N'AYEZ DONC PAS PEUR DE REPENSER, EN PROFONDEUR, TOUT LE PROBLEME DE LA LITURGIE ET D'OUVRIR, AU BESOIN, CE SACRO-SAINT CANON... POUR L'ADAPTER A UNE SENSIBILITE CONTEMPORAINE: VOUS VOYEZ, JE VIENS DE LE FAIRE... ET L'EGLISE NE S'EST PAS EFFONDREE."

Je ne sais pas ce que vaut mon hypothèse; ce que je sais, en tout cas, c'est que le lendemain, 14 novembre, un vote de principe sur le schéma liturgique et ses orientations, notamment son adaptation pastorale, dépassait tous les pronostics: 2,162 voix POUR... et 46 seulement CONTRE. Les "latinistes" à tout crin ont dû avoir le sommeil nerveux, ce soir-là. Ils auraient, certainement, passé la nuit blanche si, de surcroît, ils avaient entendu, par anticipation, une messe en musique contemporaine... à la paroisse de Sainte-Colette (à Montréal), par exemple.

* * * * * * * * * *

On vient de l'écrire opportunément: POUR OU CONTRE LE GREGORIEN constitue un faux problème. On ne peut pas être "CONTRE" l'incontestable valeur musicale et religieuse du grégorien pris en bloc. Le Père Bugnini, qui a joué sa tête dans la réforme liturgique et qui l'a perdue... pour un temps, cite précisément quelques chefs-d'oeuvre grégoriens, comme "PUER NATUS EST" (Noël), "RESURREXIT" (Pâques), "VENI SANCTE SPIRITUS" (Pentecôte), mais en même temps qu'il présente un répertoire pratique des mélodies grégoriennes soigneusement sélectionnées, il précise que "L'ERE DE CREATIVITE DU GREGORIEN EST CLOSE". Nous avons, toutefois, entre les mains, un vieux fonds très riche qui pourra encore servir à une fervente expression de la prière liturgique; mais l'invitation reste ouverte à une recherche musicale dans le contexte d'une liturgie qui doit devenir "PARLANTE" au chrétien d'aujourd'hui, ce chrétien fût-il un jeune spontanément accordé à une mélodie rythmée et nerveuse. C'est encore le Père Bugnini qui écrit: ...CHANT GREGORIEN, POLYPHONIE, MUSIQUE MODERNE ET CHANT RELIGIEUX POPULAIRE, AUTANT DE MOYENS POUR ATTEINDRE UN BUT UNIQUE ET TRES ELEVE, TEMOIGNER DU PRESSANT AMOUR DE L'EGLISE POUR LE CULTE SOLENNEL RENDU A DIEU ET PROMOUVOIR, CHEZ LES FIDELES, LA FERVEUR DE L'ESPRIT DANS LE LIEN DE LA PAIX... QU'ON RECOURE A UNE FORME OU A UNE AUTRE, QU'ON CHANTE SELON UN MODE OU L'AUTRE, PEU IMPORTE AU FOND, POURVU QU'ON CHANTE EN COMMUN ET DANS UNE SAINTE ALLEGRESSE LA GLOIRE DE DIEU, POURVU QUE LES FIDELES CHANTENT ET CELEBRENT LE SEIGNEUR DE TOUT LEUR COEUR, QU'EN TOUT TEMPS ET A TOUT PROPOS, ILS RENDENT GRACE A DIEU LE PERE, AU NOM DE NOTRE SEIGNEUR JESUS-CHRIST".

* * * * * * * * * *

Dans la recherche d'une musique religieuse qui soit vraiment contemporaine, nous ne partons pas à zéro; heureusement. Une de nos sources les plus fécondes pourrait bien être la prière biblique des Noirs: les NEGRO SPIRITUALS. Si vous voulez, là-dessus, éclairer votre religion (c'est le cas de le dire), procurez-vous donc les disques tout récents de Patricia Clements, une jeune Noire canadienne de Winnipeg. (Etiquette JERUSALEM, 56715 et J-36714). Le premier est une traduction, en français, de quatre des chants du second qui est un "long jeu" en anglais. André Lefebvre, o.m.i., le directeur du studio RM au Cap-de-la-Madeleine, où l'on réalise d'excellents enregistrements, m'assure que l'on poursuit, là-bas, un effort consistant pour susciter des compositions originales qui aideront "LES CHRETIENS DESIREUX DE MESSES RYTHMEES". On ne peut qu'applaudir. En attendant, écoutez Patricia Clements et les chants qui lui surgissent au milieu de l'âme. Patricia ne chante que depuis quelques mois seulement, et déjà, paraît-il, dans l'Ouest, les jeunes se surprennent à chanter avec elle... à la maison, sur la rue, à la messe. Tiens! Tiens!

La Presse, 20-1-68

Les catholiques français appuient massivement la réforme de la liturgie

PARIS (Le Monde) - Une enquete réalisée auprès de prêtres, de religieuses et de laïcs par le Centre national de pastorale liturgique (C.N.P.L.), à la demande du Saint-Siège, et dont les résultats viennent d'être publiés, manifeste que la très grande majorité des catholiques français approuvent la réforme liturgique entreprise en application des décisions du concile Vatican II.

C'est le 15 juin 1967 que le conseil romain pour l'application de la réforme liturgique adressait aux présidents de toutes les conférences épiscopales une lettre qui, faisant état d'"enquêtes tendancieuses et comportant des faits irréels sur la réforme liturgique", jugeait opportun que soit entreprise dans chaque pays, à l'initiative de l'épiscopat, une enquête "sur les résultats de la réforme liturgique au plan pastoral". Avant de promouvoir de nouvelles modifications en matière liturgique, Rome voulait ainsi savoir ce que les catholiques du monde entier pensent de l'effort déjà entrepris.

En France, l'épiscopat a chargé le C.N.P.L. de mener à bien cette opération. Deux mille prêtres, soit quinze à trente par diocèse, ont été interrogés. Plus des trois quarts ont répondu, et l'échantillonnage des réponses reflète bien l'âge et les fonctions diverses de prêtres d'aujourd'hui. Plus de 3,000 religieuses vivant dans les cloîtres ou dans les paroisses, travaillant dans les hôpitaux ou dans les écoles, ont également répondu. Enfin, les laïcs ont été consultés par le moyen, d'une part, d'un sondage réalisé auprès de 9,600 personnes dans 77 départements (3,117 réponses sont parvenues) et d'autre part, d'un questionnaire, distribué le dimanche 29 octobre aux fidèles d'une grande ville (Angers) d'un canton à forte pratique religieuse (en Vendée) et d'un canton à faible pratique (dans l'Aube). Plus de 30,000 réponses de laïcs ont ainsi été recueillies auxquelles s'ajoutent des consultations réalisées auprès de plusieurs mouvements d'action catholique.

LA PARTICIPATION DES FIDELES A GAGNE EN QUALITE

Les réponses des prêtres attestent que la réforme liturgique n'a eu que peu de conséquences au plan quantitatif en ce qui concerne la pratique religieuse mais qu'en tout cas elle n'a pas amené les chrétiens à fuir les églises comme le disent certains (24.9% des prêtres estiment que la réforme a fait augmenter la pratique religieuse dominicale et 1% qu'elle l'a fait diminuer). En revanche, la très large majorité des prêtres pensent que la participation des fidèles à la messe a gagné en qualité (97.2% le disent à propos de l'utilisation de la langue vivante et 93% à propos des chants et réponses en commun).

Les prêtres estiment que sur cent fidèles, soixante-treize sont satisfaits de la réforme, six mécontents et dix-neuf indifférents. Ils apparaissent plutôt pessimistes par rapport à la réalité puisque les sondages réalisés auprès des laïcs font ressortir que plus de 80% d'entre eux se déclarent satisfaits (85.5% dans le doyenné rural de Saint-Fulgent en Vendée; 88% pour l'enquête réalisée à travers soixante-dix sept diocèses) moins de 5% mécontents (1.1% en Vendée; mais 6.1% dans le doyenné à faible pratique religieuse de l'Aube) et environ 8% se disent indifférents.

Les religieuses se déclarent aussi massivement favorables à la réforme liturgique. 71.5% d'entre elles se disent satisfaites de la récitation de l'office en français: 1.3% seulement sont mécontentes.

Parmi les religieuses, 89 sur 100, et parmi les laïcs, entre 65 et 82 sur 100 (selon les sondages) demandent que la réforme ne s'en tienne pas là mais soit sans cesse poursuivie de manière que la liturgie soit toujours mieux adaptée aux façons de dire, de faire et de vivre d'un mom-

(suite à la page 6)

Lettre pastorale

WASHINGTON - Les évêques catholiques des Etats-Unis ont dénoncé plusieurs aspects de la vie contemporaine de l'Eglise, y inclus les prêtres qui défroquent pour se marier et même ceux qui préconisent l'institution d'un clergé composé de prêtres mariés.

Ils ne conservent aucun espoir que l'église abandonne un jour son "insistance traditionnelle... sur le célibat comme condition au sacerdoce".

Dans une lettre pastorale de 25,000 mots, une des rares lettres jamais publiées sur un sujet d'une telle actualité par les principaux chefs religieux américains, les prélats réaffirment la loyauté traditionnelle et la soumission à l'Eglise et à la hiérarchie et lancent un appel en faveur d'un "regain de cette affection envers l'Eglise qui a toujours caractérisé les fidèles de toutes les époques".

Mise en garde

Les prélats mettent les catholiques en garde contre les "applications impétueuses" des enseignements du récent Concile du Vatican.

Sans les mentionner par leur nom les messes et la musique de jazz entrent en ligne de compte et certaines formes expérimentales de dévotion, les prélats semblent avoir ces questions à l'esprit puisque la lettre pastorale dit notamment:

"Nous sommes peinés de constater que d'aucuns, abusant du noble mot "charisme" en se prétendant une autorité en matière de direction spirituelle, ou utilisant de la théologie comme s'il s'agissait d'une espèce de thérapie, ridiculisent l'Eglise et, sous le prétexte qu'il faut être de son temps, semblent hostiles à tout, sauf à leurs propres opinions."

"En aucun moment de son histoire, poursuivent les évêques dans leur lettre pastorale, l'Eglise n'a fait confiance aux princes et jamais non plus dans l'avenir elle ne comptera sur le bon plaisir ou sur le jugement de la masse.

Les évêques américains signalent "la crise dans la vie des prêtres" et affirment que certains prêtres "n'ont pas seulement perdu leur propres idéaux mais cherchent à démolir les idéaux de leurs confrères et affichent leurs faiblesses au grand jour".

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 — 5h.00 p.m.

SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h.00 p.m.

SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — 8h.00 — 9h.30 — 11h.00

SAINTE-ANNE: Chapelle du Centre régional des Soeurs Grises — 9810 - 165e rue 9h.00 — 10h.30 — 12h.00

La famille Dupont, congelée au XXe siècle se réveille en l'an 2300


Claire RICHARD


Roland CHENAIL


Louise LATRAVERSE

L'amour avec un grand A est maintenant tabou; le mariage aussi. On travaille deux jours par semaine. On se fait servir par des robots. On passe le weekend sur la lune. On ne tue plus ses ennemis, on les congèle en masse. Les enfants commencent l'école à six mois. On ne va plus à l'hôpital. On va plutôt au dormitoire, c'est-à-dire qu'on se fait congeler jusqu'à ce que les médecins aient trouvé un remède efficace à sa maladie. Voilà comment Claire Boisvert a imaginé l'an 2300 pour sa pièce *Requiescat in congelatione*, à l'affiche du **Studio d'essai**, le jeudi 1er février à 21 heures, à la radio.

Claire Boisvert en est à ses premières armes comme auteur dramatique. Son *Requiescat in congelatione* lui a été inspiré par la lecture d'une oeuvre d'Uttinger — *L'homme est-il éternel?* — et par des articles scientifiques sur les possibilités de congélation dans l'avenir.

Dans sa pièce toute de fantaisie et d'humour, l'auteur nous présente la famille Dupont. Robert et Jeanne ont déjà vécu au XXe siècle. Congelés en l'an 1975, ils furent réanimés et rajeunis quelque trois siècles plus tard. Les Dupont se sont adaptés tant bien que mal aux inventions, à la vie de l'an 2300, mais ils demeurent marqués et regrettent quelque peu les conventions, l'ordre établi qui régnaient sur la terre avant leur congélation. Ainsi, pour eux, le mariage est toujours une belle institution. Ils croient aussi en la famille (on fabrique maintenant les bébés en éprouvettes). Ces idées ne sont pas partagées cependant par leur fille Christine qui, elle, fut conçue lors de leur «deuxième vie». Or, voilà que Robert doit aller de nouveau au dormitoire pour quelques années. Sa femme, demeurée veuve temporaire, devra choisir entre son sens de la fidélité conjugale auquel elle a cru jusqu'ici et la conception d'entière liberté qui régit désormais le monde.

En vedette Claire Richard, Roland Chenail, Louise Latraverse, Camille Ducharme et Michel Mailhot.

Réalisation: Madeleine Gérome.

Madeleine Brabant
Ici Radio-Canada

MINISTERE
DES TRAVAUX PUBLICS
DU CANADA

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et dont le contenu aura été indiqué seront reçues au bureau du Directeur des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225 - 100e avenue, EDMONTON, Alberta, jusqu'à 11.30 a.m. (H.N.R.) le 23 février 1968, pour la "CONSTRUCTION DE L'ECOLE DU JOUR DE L'ASSOMPTION A ASSOMPTION, Alberta."

Les documents de soumission peuvent être obtenus contre dépôt de $100.00 sous forme d'un CHEQUE VISE, fait à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics:

10225 - 100e avenue, EDMONTON, Alberta; 400 Edifice des Douanes, CALGARY, Alberta; 201 Edifice Federal, 269 rue Main, WINNIPEG, Manitoba; 1137 - 8e rue est, SASKATOON, Saskatchewan; 1110 ouest, rue Georgia, VANCOUVER 5, C.-B. et ils peuvent être examinés aux Builders Exchanges à Edmonton, Calgary, Grande Prairie, Alberta et à Fort St. John et Dawson Creek, C.-B.

Le dépôt sera remis lors du retour en bonne condition des documents, en-dedans d'un mois après la date d'ouverture de la soumission.

Afin d'être prise en considération, chaque soumission doit être préparée sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt requis et ci-dessus mentionné.

BUREAU DEPOSITAIRE
DES SOUMISSIONS:

Les sous-entrepreneurs pour les travaux d'électricité, de plomberie, de chauffage, de ventilation et air climatisé doivent présenter leurs soumissions par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions d'Edmonton, 10415 avenue Princess Elizabeth, Edmonton, Alberta, AU PLUS TARD A 2.00 P.M. (H.N.R.) le 15 février 1968, conformément au document "Standard Canadian Bid Depository Principles and Procedures for Federal Government Projects", première édition, 22 mars 1963.

L'on n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

G. Ian Cameron,
Directeur des Services financiers et administratifs

ED-446

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et dont le contenu aura été indiqué, seront reçues au bureau du Directeur des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225 - 100e avenue, Edmonton, Alberta, jusqu'à 11:30 a.m. (H.N.R.) le 16 février 1968, pour des "RENOVATIONS AUX 7e, 9e et 10e ETAGES DE L'EDIFICE FEDERAL A EDMONTON, Alberta."

Les documents de soumission peuvent être obtenus contre dépôt de $50.00 sous forme d'un CHEQUE VISE, fait à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics:

10225 - 100e avenue, EDMONTON, Alberta; 400 Edifice des Douanes, 11e avenue et 1ère rue S.E., CALGARY, Alberta et ils peuvent être examinés aux bureaux de l'Edmonton Construction Association et de la Calgary Construction Association.

Le dépôt sera remboursé lors du retour en bonne condition des documents, en-dedans d'un mois après la date d'ouverture de la soumission.

Afin d'être prise en considération, chaque soumission doit être préparée sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt ci-dessus mentionné.

L'on n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

G. Ian Cameron,
Directeur des Services financiers et administratifs

ED-447

Nouvelle émission à CHFA

CONFIDENCES D'UNE VEDETTE

Du rire, de l'émotion, des chansons, et partout, la vérité VRAIE, celle qui sort du coeur. Vous trouverez tout cela dans la série "CONFIDENCES D'UNE VEDETTE" qui prendra l'affiche à CHFA à compter du samedi 3 février à 2h. 30 de l'après-midi.

Il s'agit d'interviews de qualité incontestable, entrecoupées des meilleurs chansons qui ont "fait la réputation" de ces grandes vedettes qui viendront nous livrer leurs confidences de semaine en semaine.


JEAN-PIERRE FERLAND

Les quatre premières émissions nous présenteront, dans l'ordre, Georges Dor, Michelle Richard, Marc Gélinas et Hughes Aufray. Viendront ensuite des noms tout aussi prestigieux que ceux de Pierre Lalonde, Petula Clark, Jean-Pierre Ferland, Sheila, Adamo, Gilles Vigneuault, etc., et ce... durant tente-sept semaines. L'émission est réalisée par Jacques Matti du poste CJMS de Montréal qui a lui-même été l'instigateur du succès d'un grand nombre de ces vedettes. Matti luimême n'échappera d'ailleurs pas au micro des "Confidences" puisque ce sera son tour, lors de la toute dernière émission de la série, de lever le voile sur sa carrière alors qu'il répondra aux questions de Jean-Pierre Ferland.

"CONFIDENCES D'UNE VEDETTE" est une série d'émissions mise à la disposition de CHFA par l'entremise du Service des échanges de l'Association canadienne des Radiodiffuseurs et selon le Directeur des Programmes de CHFA, M. Jacques Boucher, il s'agit là de l'une des meilleures réalisations jamais offertes par ce Service.

Ne manquez donc pas cette nouvelle série, dès samedi prochain à 2h. 30 p.m., sur les ondes de CHFA, "la Voix française de l'Alberta".


MICHELLE RICHARD

Sécurité familiale

BONNE FETE

Vendredi 2 février

M. Roger Chalifoux, New Sarepta
R.P. Joseph Regnier, Hobbema

Samedi 3 février

M. Gérard Forget, Marie-Reine
Mme Art Lutz, Victoria, C.B.
Dr Stephen Lynch, Edmonton
M. André Rouleau, Edmonton
M. Aurèle Turgeon, Lac la Biche

Dimanche 4 février

R. P. Elphège Fillion, o.m.i., Fox Lake
M. Ronald Lavoie, St-Isidore
M. Jérôme Lebeuf, Fort McMurray
M. Claude Morin, Beaumont

Lundi 5 février

M. Bernard Dubrûle, McLennan
M. Albert Verreau, Edmonton

Mardi 6 février

M. Achille Bergevin, Legal
R.P. Louis-Paul Lachance, Fort Vermilion
M. Jacques Leclair, Edmonton
Sr Patricia Finnigan, f.j., Beaumont

Mercredi 7 février

M. Armand Boisvert, Girouxville
M. Lucien Boucher, Jean-Côté
M. Joseph Corbière, St-Paul
M. Armand Dion, Spirit River
M. Réal Durocher, St-Albert
M. Paul Faucher, Edmonton
M. Hubert Godbout, Fort Saskatchewan
Mlle Henrielle Lavoie, St-Isidore
M. Jean-Marie Morel, La Corey

Jeudi 8 février

M. Vincent Doré, Edmonton

Catholiques français...

(suite de la page 5)

de en constante évolution. Ceci ressort également des réponses formulées par les prêtres pour qui le questionnaire prévoyait la possibilité d'émettre des commentaires.

Les voeux les plus fréquemment formulés par les membres du clergé concernent la réforme du rituel des sacrements, la généralisation du français dans toutes les cérémonies liturgiques, l'"invention" d'un français liturgique (que l'on passe de l'époque des traductions à celle des compositions nouvelles) et l'exercice d'une certaine liberté à l'intérieur des cadres fixés afin de permettre une participation plus active des fidèles.

A notre connaissance, la conférence épiscopale est ainsi la première à publier les résultats de cette enquête demandée par Rome sur les résultats pastoraux de la réforme liturgique.

ST-JOACHIM

Mme Charles Lefebvre, présidente, avise toutes les dames que la prochaine réunion du Cercle féminin de St-Joachim aura lieu le troisième lundi du mois, donc le 19 février prochain, à 8h. p.m. Les livres de recettes du Centenaire des Dames de Ste-Anne sont arrivés et sont en vente au presbytère au prix de $1.25 chacun. Mme Lemoine sera là pour répondre à vos demandes.

*****

M. et Mme Paul Ledet annoncent l'arrivée d'un deuxième fils, Dominique, Michel. Félicitations aux heureux parents.

*****

Sincères remerciements à Madeleine Cormier et à sa mère qui avaient organisé une réception de prochain mariage en l'honneur de Mlle Georgette Doré qui se mariera le 3 février. De nombreux et magnifiques cadeaux lui furent offerts à cette occasion. Remerciements également à toutes celles qui étaient présentes.

*****

Mme Florence Kéroack et sa famille, M. et Mme A.J. Kéroack et tous les autres membres de leur famille désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné, d'une façon ou de l'autre, leur sympathie à la suite du décès de M. Joseph Kéroack, survenu récemment.

TANGENTE

La semaine dernière, un incendie a détruit de fond en comble la demeure de M. Albert Duchesne. Des volontaires travaillèrent durant deux heures pour empêcher le feu de s'attaquer à la demeure de Mme Yvonne Langlois, mai-

(suite à la page 16)

VIMY

M. et Mme Henri Lusson sont les heureux parents d'un petit garçon baptisé sous le nom de Philip. Sincères félicitations aux heureux parents.

*****

Une veillée de famille a récemment eu lieu au domicile de M. et Mme Alphonse Bilodeau à l'occasion de leur anniversaire de mariage.

*****

Mme Lucien Fagnan s'est vue choisir comme l'une des heureuses gagnantes d'un prix d'une valeur de $25.00. Sincères félicitations.

*****

M. Mike Heins a dû être hospitalisé durant quelques jours... Suite d'un malheureux accident d'automobile survenu quelque temps avant Noël, M. Philip Shank est maintenant de retour chez lui avec une jambe dans le plâtre alors que son épouse a, elle, une main placée dans le plâtre. Meilleurs voeux de prompt rétablissement à tous.

*****

Mme Thérèse Huot a fait un excellent voyage dans l'Est où elle a pu visiter, durant deux semaines, tous ses parents et amis.



La photographie s'intitule tout simplement "Que deviendrions-nous sans l'aide des charrues"? Elle nous paraît suffisamment éloquente pour n'y pas ajouter de commentaires...

Valleyview

Samedi le 13 janvier eut lieu la quatrième réunion du Club Français, fondé en mai dernier pour les francophones de la région de Valleyview - Sunset House. Une messe en français avec cantiques de Noël fut célébrée en l'église Ste-Rita, suivie d'un souper en commun au gymnase de l'école St-Etienne. Pendant que les enfants s'amusaient à des jeux, les adultes se réunirent en une salle de classe pour discuter de divers sujets et pour la tenue d'élections. Les discussions et les élections furent présidées par le Père Fournier de Calais. On decida d'avoir l'enseignement du français le samedi avant-midi pour tout élève qui voudrait en profiter, même ceux qui ne sont pas d'expression française. Il fut suggéré que les parents encouragent leurs enfants à prendre ces cours, à suivre les émissions de radio à CHFA, et de télévision française offertes par le poste de Radio-Canada les samedi et dimanche matins. Mme A. Gamache s'offrit pour prendre les abonnements au nouveau journal, Le Franco-albertain.

Un exécutif fut élu pour le Club. Voici les résultats: Marcel Polard, président; Adrien Gamache, vice-prés., Mme Annette Gamache, secrétaire-trésorière.

D'intéressantes vues animées en français furent présentées pour terminer une soirée bien réussie. En marge de la semaine de prière pour l'unité des chrétiens, on présenta le film "Les Huttérites". Deux autres films avaient pour titres "Les Montagnes de la Colombie-Britannique", et "Le Patinage." Les trois rouleaux avaient été empruntés de la cinémathèque de l'Office National du Film, succursale de Falher.

BONNYVILLE

Le 14 janvier dernier, à l'hôpital St-Louis, décédait Mme Delphine Fex de Bonnyville, à l'âge de 98 ans. Les prières furent récitées en la chapelle funéraire de Bonnyville et le service fut célébré en l'église paroissiale le 17 janvier. Les porteurs étaient six petits-fils de la défunte. Mme Fex demeurait à Bonnyville depuis 1917 et son mari, Joseph, était décédé en 1948.

Née à Vaudreuil, P. Qué., le 6 mai 1870, elle s'était mariée le 3 août 1887 au même endroit. La défunte laisse dix enfants vivants d'une famille de 14; ce sont: Joseph de North Surrey, C.-B., Charles d'Edmonton, Mme (Lucia) Beaulac de Victoria, C.-B., Mme (Aurore) Hotte de Bonnyville, Mme (Béatrice) Gamache de Bonnyville également, Mme (Alexina) Zrim de Lethbridge, les Révérendes Soeurs Jeanne-Marie et St-Joseph d'Orange, Californie, Mme (Elodie) Dubeau de Maillarville, C.-B., Mme (Gilberte) Marceau de Moose Jaw, Saskatchewan et Mme (Marie-Hilda) Joly de Saint-Paul. Elle laisse également 51 petits-enfants, 182 arrière-petits-enfants et 29 arrière-arrière-petits-enfants.

M. et Mme Fex avaient fêté leurs Noces d'Or puis leurs Noces de Diamant entourés de tous leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

BEAUMONT

M. et Mme Raoul St-Jacques nous laissent pour aller demeurer à High Prairie. M. St-Jacques s'occupe des Caisses Populaires; bonne chance dans votre nouvelle localité.

*****

Il y a maintenant trois maisons du village qui ne sont pas occupées... Beaumont étant un village canadien-français avec l'église, école, poste et magasins généraux, cela pourrait peut-être vous intéresser. Venez voir!

*****

Sont présentement malades, M. Jos Goudreau, M. Mike Telawski, M. Edouard L'Heureux, M. Léo Roberge, M. Emile Chalifoux, Mme Coulombe, M. Léo-Paul Magnan ainsi que Louise Magnan, fille de M. et Mme Marcel Magnan. Prompt retour à la santé à chacun d'eux.

*****

Mme Annette Bouchard était récemment en visite chez ses parents de Beaumont, M. et Mme Maurice Magnan.

GIROUXVILLE

Le club de couture 4-H. de Girouxville va bon train; un groupe d'une vingtaine de jeunes filles de 12 à 18 ans s'y donnent avec joie, sachant bien que cela leur sera profitable dans la vie. Tout en acquérant des connaissances sur la couture, elles développent le sens de la coopération entre jeunes au travail et au jeu et affirment leurs talents de chefs en prenant confiance en elles par de petits discours, des saynètes, des pantomimes, etc. Nous leur souhaitons beaucoup de succès et félicitons leurs monitrices de l'excellent travail qu'elles accomplissent.

*****

Le 21 janvier dernier avait lieu à la Salle paroissiale une soirée récréative organisée par les Dames auxiliaires au profit du Cercle. Le tout débuta par un excellent souper où s'étaient réunies 28 dames et leurs époux; M. le curé était également présent. Bon nombre de paroissiens vinrent ensuite se joindre à la fête pour une partie de cartes où régnait la gaieté. La soirée se termina par un goûter. Chez les dames, le premier prix de la partie de cartes fut remporté par Mme Hormisdas Chauvin et le prix de consolation par Mme Evelyn Henley. Chez les messieurs, le premier prix revint à M. Léopold Houle et le prix de consolation à M. Hormidas Chauvin; le prix de présence fut remporté par M. Victor Lorrain. Les Dames auxiliaires désirent remercier tous ceux qui sont venus les encourager.

*****

Notre club de curling est ouvert à tous les bons copains qui désirent s'y rendre. Un bonspiel pour fermiers a eu lieu samedi dernier. Ce fut un succès et les prix furent ainsi distribués: 1ère ronde, 1er prix à l'équipe de M. Paul Aubin, 2e prix à celle de M. Maurice Bouchard, tous deux de Girouxville. Dans la 2e ronde, le 1er prix revint à l'équipe de M. Roland Ouellette et le 2e à celle de M. Paul Turcotte, tous deux de Falher.

*****

L'assemblée annuelle de la Commission des écoles centralisée doit avoir lieu ce soir, 31 janvier, à Girouxville à 8h. p.m. Espérons qu'un grand nombre de personnes y auront assisté.

*****

M. Jean-Eudes Tremblay désire remercier bien sincèrement la poste CHFA et la compagnie U.C. Television pour le bon d'achat de $25.00 qu'il a gagné lors du Concours Bonanza le 28 décembre dernier.

En marge de la présentation prochaine à Edmonton du "Tartuffe" de Molière

Une image de la parfaite hypocrisie

N.D.L.R.
Le présent article, tout comme d'ailleurs "La solidarité humaine chez St-Ex" publié la semaine dernière, sont en réalité des travaux scolaires effectués par des jeunes de l'Académie Assomption et du Collège St-Jean. Nous remercions les auteurs des textes, ainsi que leurs professeurs respectifs, de l'autorisation qu'ils nous ont donnée de publier et de leur apport à "l'intérêt nouveau" que veut susciter le Franco-albertain.

Le 22 mars prochain, le Tréteau de Paris présentera à Edmonton "Le Tartuffe" de Molière. Lorsque vous verrez cette comédie, on vous présentera une image de la parfaite hypocrisie qui se situe entièrement dans le personnage principal de la pièce: Tartuffe. Mais de quelle façon Tartuffe est-il présenté comme un hypocrite?

Molière présente le caractère de Tartuffe sous une forme indirecte. Dès l'exposition, une querelle de famille nous fait connaître non seulement les sept personnages en scène, mais surtout le caractère de Tartuffe. Ce portrait se précise dans les deux premiers actes. Que dit-on de Tartuffe avant qu'il n'apparaisse sur les planches? Dans la scène IV de l'acte premier, Dorine nous brosse un très bon portrait de Tartuffe. C'est un bon vivant, "gros et gras, le teint frais et la bouche vermeille", un gourmand qui "mangea fort dévotement deux perdrix avec une moitié de gigot de hachis". Présenté comme un sensuel qui convoite déjà la femme d'Orgon, Tartuffe se montre jaloux d'elle. Au vers 85, Dorine nous dit: "Je crois que de Madame, il est, ma foi, jaloux". Tartuffe prêche aux autres une vie ascétique dont il donne l'exemple par des visites aux prisonniers et par ses aumônes aux pauvres (III, 2). Et voilà, comment, dans les deux premiers actes, nous est peint de façon indirecte, le caractère du personnage principal.

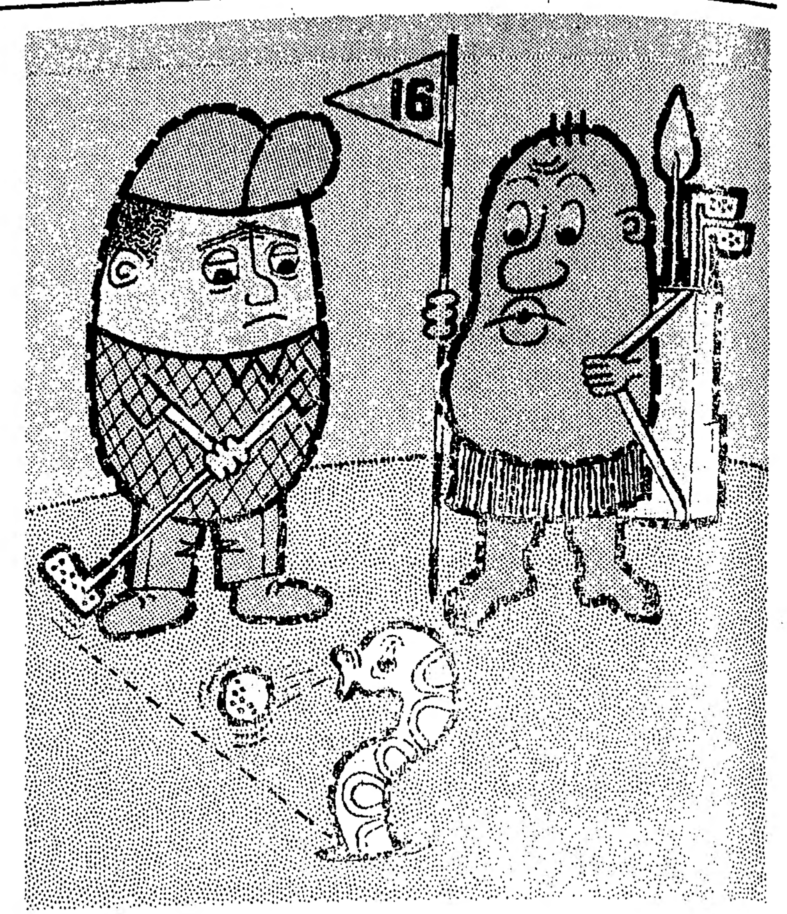
L'entrée de Tartuffe au troisième acte est très dramatique et très comique. "Laurent, serrez ma haine avec ma discipline... je vais aux prisonniers... des aumônes que j'ai, partager les deniers". Nous voyons l'image d'un parfait hypocrite car la vie que prêche Tartuffe se trouve très différente de la vie qu'il mène. Tartuffe se prête des mines scandalisées. En voyant Dorine, il dit: "Couvrez ce sein que je ne saurais voir". Le rôle que Tartuffe joue l'oblige à mépriser la chair. Cependant son tempérament le pousse à la goinfrerie et à la sensualité. Prenons comme exemple les deux scènes de séduction où Tartuffe se pense seul avec Elmire. Poussé par un excès de zèle pour la femme d'Orgon, il lui serre le bout des doigts et met la main sur son genou. Tartuffe adopte à sa passion amoureuse un langage dévôt: "Et je n'ai pu vous voir, parfaite créature, sans admirer en vous l'Auteur de la nature". (941-42). Le mépris de la chair que Tartuffe prêche se trouve ridiculisé par ses actions imprudentes.

L'hypocrisie de Tartuffe paraît non seulement dans la luxure mais aussi dans ses mines ascétiques. Tartuffe prêche une vie dévote: la visite aux prisonniers, l'aumône aux pauvres, la pratique quotidienne d'exercices pieux. Et pourtant, il se contredit dans ses actions. Lorsqu'Elmire le méprise et le dupe dans les deux scènes amoureuses, l'hypocrite se livre lui-même à la police. Tartuffe veut accuser Orgon, cependant il se trouve fort surpris lorsque l'exempt n'arrête pas Orgon mais arrête "un prince ennemi de la fraude", connu sous le nom de Tartuffe. Quel droit peut avoir Tartuffe de prêcher la dévotion lorsqu'il se trouve lui-même un trompeur qui est recherché depuis longtemps?

Molière, dans Le Tartuffe, fait une satire vivante de l'hypocrisie, de la pruderie et de la dévotion indiscrète. Cette comédie est celle d'un trompeur trompé. L'auteur peint des types éternels qu'on peut retrouver dans notre société contemporaine. Si vous voulez voir une comédie où vous allez rire, une pièce à scandale, une image de la parfaite hypocrisie, venez tous le 22 mars prochain assister à la représentation du "Tartuffe" de Molière, par le Tréteau de Paris.

Jacqueline Villeneuve,
Collège Saint-Jean

Hippocrate fut le premier à se rendre compte que le cerveau est l'organe humain le plus important. Il pensait, cependant, que l'intelligence provenait d'un souffle d'air qui "circule et pénètre le cerveau".



Cela ne vous arrivera probablement jamais, à vous... mais qui sait si ce n'est pas l'une des séquences que vous réserve l'émission "The Wonderful World of Golf" qui a entrepris une nouvelle saison dimanche dernier et qui se poursuivra au cours des prochaines semaines au réseau anglais de télévision de Radio-Canada. Parmi les endroits visités cette année se trouvent les Iles Vierges, l'Espagne, la Suisse et le Guatémala. Au nombre des golfeurs invités: Julius Boros, Billy Casper, Chi Chi Rodriguez, Roberto de Vincenzo et Christy O'Connor.

La neige abondante qui a recouvert les pentes douces de la campagne du sud-ouest de l'Ohio au cours de la semaine dernière a permis à Bill Blackstone, photographe du "Columbus Journal" de prendre cette pittoresque scène d'un lever de soleil hivernal sur une ferme américaine.

La révolution culturelle en France

par Vladimir PESKA

Le récent débat à l'Assemblée Nationale pour le budget du Ministère des Affaires Culturelles a suscité un intérêt remarqué de l'opinion publique. Sans parler d'expositions prestigieuses visitées par des centaines de milliers de personnes, il se passe quelque chose de remarquable, de profond et de large, sur le plan culturel. Quelle est dans ce domaine l'action du gouvernement, et notamment celle de son responsable, André Malraux, écrivain hors pair et homme d'action?

Quand il prit, en 1958, la tête de son ministère (auparavant simple "secrétariat d'Etat aux Beaux Arts"), son petit budget fut d'abord augmenté de 15%, puis suivit la courbe générale de relèvement (6 à 8%). Après un temps d'hésitations, Malraux entreprend deux actions de longue haleine: Tourné vers le présent et l'avenir, il stimule la construction de grandes Maisons de la Culture en province, centres vivants de création théâtrale, musicale, artistique, cinématographique, intellectuelle. Tourné vers le patrimoine du passé, il fait adopter en 1962 une loi-cadre pour la restauration complète de sept monuments nationaux (châteaux de Versailles, Fontainebleau, Vincennes, Chambord, cathédrale de Reims, Louvre, Invalides): il met en marche une étonnante "toilette de Paris" (car s'il y a dix mille monuments classés et quinze mille inscrits sur l'inventaire supplémentaire, ces richesses dépassent en fait plusieurs fois ces chiffres).

L'année 1967 marque le début d'une nouvelle période d'importance capitale dans l'action du ministère des Affaires Culturelles: augmenté de 14% en 1967, de 18 % en 1968, de 20% environ chacune des deux années suivantes, son budget a permis et permettra de réaliser méthodiquement plusieurs autres plans soigneusement préparés.

Sur le plan musical, la réforme radicale de l'enseignement est en cours (trois nouveaux conservatoires régionaux), deux orchestres philarmoniques régionaux seront créés en 1968; la réorganisation de l'Opéra et de l'Opéra-Comique de Paris sera sans doute confiée à Jean Vilar; le prestigieux "Orchestre de Paris" et son chef, Charles Munch, viennent de débuter avec éclat... Une refonte analogue de l'enseignement de l'architecture est également amorcée (deux nouvelles écoles nationales en 1968, etc...). Les dotations budgétaires au théâtre et à l'art chorégraphique sont substantiellement relevées (la Maison de la Culture d'Amiens s'élargit d'un "Centre National Chorégraphique", etc...). L'accent mis résolument sur la décentralisation culturelle, la construction des Maisons de la culture complètes est vigoureusement poursuivie (deux à quatre maisons nouvelles par an; après l'ouverture de celle de Firminy, dûe à Le Corbusier, la prochaine, celle de Grenoble, vraiment magnifique, dûe à un disciple de Le Corbusier, sera inaugurée lors des Jeux Olympiques d'hiver).

Dans le domaine des musées, une politique de rajeunissement et d'enrichissement se précise (on a remarqué de nombreuses et magnifiques donations de peintres et sculpteurs, le récent don à la France du "Musée Fernand Léger" à Biot, etc...). Voici cependant une innovation capitale et heureuse pour l'art vivant: alors que l'actuel musée national d'Art Moderne jouera le rôle d'une sorte de Louvre pour l'art de notre siècle, André Malraux vient de créer le "Centre national d'art contemporain" chargé de réunir

(suite à la page 16)



Lady Bird Johnson ayant proposé de réduire le nombre de panneaux-réclame pour améliorer un peu l'aspect des Etats-Unis, une compagnie d'affichage a cru bon lui suggérer un autre remède...

Ne m'appelez pas un Canadien Français

Mes grands-parents sont nés en France. Mes parents au Canada. Moi aussi je suis né au Canada. Alors, dites-vous que je suis un Canadien Français?

Moi, je dis que je ne suis pas un Canadien français. Je suis un Canadien tout pur. Voilà ! c'est tout.

On dirait que le passe-temps favori des Canadiens est d'ajouter des adjectifs pour qualifier leur origine. Ils semblent tellement fiers de leur origine ancestrale! Leur seul titre de bon citoyen Canadien ne serait-il pas un titre de fierté plus légitime?

Mais ne vous méprenez pas! Ne pensez pas que je ne suis pas fier de mon origine française. J'aurais tort d'en rougir.

Mais ne m'appelez pas un Canadien français. Quand quelqu'un dit: "Je suis un Canadien français", l'accent est sur le mot français. Il semble mettre de l'emphase sur la partie française du Canada. Est-ce la plus importante?

Mais si quelqu'un dit: "Je suis Canadien d'origine française", le mot Canadien ressort. On dirait que cette personne est fière de tout son pays. Et non seulement d'une partie, comme le "Canadien français".

Et voilà comment je m'identifie. Un Canadien, fier de sa descendance française. Mais beaucoup plus fier d'être un Canadien.

Henri R. Pallard
Le Manifeste, 14-11-67

Les Mots croisés du *franco-albertain*

PROBLEME 7

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1									■		■	
2							■					
3						■						
4					■				■			
5			■									■
6				■				■				
7					■		■			■		
8		■				■						■
9	■						■			■		
10								■				
11		■							■		■	
12				■							■	

HORIZONTALEMENT

1-Inflammation de l'intestin.
2-Novice, inexpérimenté. - Sorte de bouillie.
3-Cap. de la Tunisie. - Petits traits.
4-Borne, limite. - Ville d'Allemagne. - De la naissance à la mort.
5-Inf. - Garder pour un autre temps.
6-Fleur blanche. - Titre anglais. - Epoques.
7-Grand lac. - Conseil de la reine. - D'un verbe gai.
8-Partie du veau. - Grand marché public.
9-Laisser, abandonner. - Dans rite. - Venu au monde.
10-Conduiras en menant. - Greffa sur.
11-Construire. - Brave.
12-Fatigué. - Amiral anglais.

VERTICALEMENT

1-Fixer sur une toile. - Qui est contraire au bien.
2-Servir à la nutrition. - Dém.
3-Couchis de fascines traversé de piquets. - Femmes très belles.
4-Table de pierre creusée en bassin. - Gros canard.
5-Très moins une lettre. - En les. - Petit oiseau jaune.
6-Pron. pers. - Une des parties du monde. - Maladie virulente.
7-Enlever la vie. - Condiment.
8-Observer secrètement. - Tranquille calme. - Dans persan.
9- Ville de Chaldée. - Qualité de ce qui est vrai.
10-Faire éclater. - Négatif.
11-Allongèrent.
12-Compare le poids. - Tellement. - Est, en anglais.

L'oeil à percer le brouillard

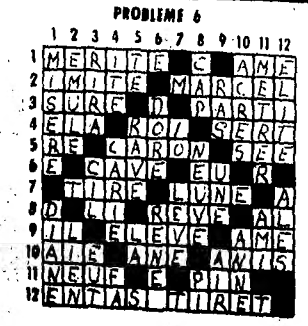
Mettant à profit la miniature des appareils électroniques, un groupe de chercheurs anglais travaille actuellement à la réalisation d'un "oeil magique" qui, à travers les brouillards les plus épais, les fumées les plus denses, permettrait à tous les véhicules de se diriger comme par temps clair. En somme, ce serait l'adaption à la route du "pilotage sans visibilité".

Un radar de très fine définition, accouplé à un convertisseur qui restituerait l'image du paysage environnant, composerait cet appareil suffisamment miniaturisé pour pouvoir être adapté sur tous les véhicules.

On voit tout de suite les multiples applications utilitaires de cet "oeil à percer les brouillard".

Les ambulances, les voitures de pompiers ne seraient plus arrêtées par les fumées.

Sur le plan militaire, le fameux "rideau de fumée" derrière lequel les assaillants préparent leur offensive, deviendrait sans objet.



Dans le requin, tout est bon, sauf un coup de dent

Autant les raies sont appréciées de longue date pour l'alimentation, autant les requins ont été méprisés jusqu'à ces années récentes et considérés comme fournissant une chair coriace et de mauvais goût. Encore aujourd'hui, le nom de requin fait fuir les acheteurs des marchés et oblige les mareyeurs à présenter leur marchandise sous une appellation d'emprunt. Or, qui mange une roussette, et s'en régale, ne fait qu'apprécier, sans le savoir, de l'authentique requin.

Quant au foie des requins, il représente 10 à 15 p. 100 du poids total du corps et contient, en moyenne, la moitié de son propre poids d'huile. Celle-ci n'était utilisée jadis qu'en tannerie, savonnerie, peinture, métallurgie. On a reconnu depuis qu'elle est extrêmement riche en vitamine A, surpassant l'huile de flétan (à plus forte raison, celle de morue) dans le traitement du rachitisme et de la tuberculose.

Autre utilisation des requins: ils fournissent un cuir d'une résistance exceptionnelle et d'une imperméabilité quasi absolue. Tandis que le cuir des mammifères n'est qu'un feutrage de courtes fibres distribuées en tous sens, celui des requins est constitué par de longues fibres, régulièrement disposées en couches, qui alternent à angle droit, comme celles d'un contre-plaqué.

"Dans le requin, tout est bon, sauf un coup de dent", disent les pêcheurs. On s'explique donc que les pêcheries de requins se multiplient. La technique employée est celle du filet en chanvre dans lequel le requin se prend à hauteur de ses fentes branchiales. Les filets sont calés au moyen d'ancres ou de grappins; leur relève s'effectue avec des chaloupes à moteur capables d'embarquer les prises les plus volumineuses. A l'usine, les opérations de dépeçage se font avec rapidité, celle-ci étant une condition essentielle pour obtenir des produits satisfaisants. (Extrait de "la Vie des Animaux", Larousse, éditeur.)

Charrue sous-marine

Pour enterrer les câbles sous-marins de l'American Telegraph and Telephone Company et éviter qu'ils soient endommagés par les dragues, une charrue, inspirée du vénérable outil du labourer, creuse des sillons au fond de l'Atlantique.

La charrue sous-marine est un énorme robot que l'on descend, suspendue à des câbles, depuis un bateau. Une fois au fond, l'engin, doté d'un complexe de bras articulés, creuse une tranchée, y dépose délicatement le câble, et referme le tout avant d'avancer quelques mètres lorsqu'un cerveau électronique installé à bord lui en donne l'ordre.

PALMARÈS de "SALUT LES COPAINS"

1.	Le Néon	Salvatore Adamo
2.	Pour oublier	Les Aristocrates
3.	Le disc-Jockey	Jean Malo
4.	Fais moi signe	Les Houlops
5.	Tu devais être une jolie fille	Les Gendarmes
6.	Les trois dernières minutes	Pascal Danel
7.	Les Filles	Les Sultans
8.	A Paris la nuit	Les Chanceliers
9.	Un autre ami	Les Tallmud
10.	The Draveur	Tex Lecor

CHANSON de la semaine

Les trois dernières minutes

Interprète: Pascal Danel

Plus que trois minutes
Trois minutes à vivre
J'attends calmement
La balle qui délivre
Ceux qui vont tirer
Je ne sais rien d'eux
On m'a lié les mains
Et bandé les yeux
Mon dos est collé
Contre un mur tout blanc.

Je vois des images
Je suis un enfant
Je sors de l'école
Ma mère vient m'attendre
Je cours dans ses bras
Dieu, comme elle est tendre
L'image a changé
Et j'ai dix-sept ans
On se tient la main
Comme deux enfants
Un soir de novembre
Elle n'est plus venue
Mon premier amour
Qu'es-tu devenue?

Plus que deux minutes
Avant de mourir
Ceux qui vont tirer
N'ont qu'à obéir
Je vois une fille
Elle n'est pas très belle
Ce ne fut qu'un soir
Je me le rappelle
J'avais plus de peur
Que j'avais de foi
On n'oublie jamais
La première fois

Maintenant défilent
Des visages flous
Des visages amis
Tout ça je m'en fous
Mais toi le Jeannot
Mon seul vrai copain
Toi que j'ai frappé
Pour une putain
Dans l'aube montante
Du dernier matin
Cette giffle-là
Me fait mal aux mains

Maman je t'embrasse
Je pars en voyage
Cette fois c'est toi
Qui dois être sage
Tout ira si vite
Je n'aurai pas mal
Ca tue d'un seul coup
Tout c'bout de métal
Devineras-tu
Qu'à l'heure de mourrir
J'ai pensé à toi
Et laisse-moi te dire
Combien je...

événements-jeunesse

14 FEVRIER

L'Action '68, en collaboration avec l'Université de l'Alberta, présentera au Students' Union Theatre "Une soirée avec Claude St-Denis", un mime de réputation nationale. D'autres détails vous seront communiqués plus tard.

****

LE 17 FEVRIER

Inauguration de "La Boîte à Chansons" d'Edmonton, sise à l'angle de la 99e avenue et de la 110e rue, sous-sol du Centre St-Joachim. Le programme inaugural sera animé par Jean Patenaude de CHFA et comprendra deux spectacles de Michelle Diamond, à 9h. 30 p.m. et 11h. p.m., un autre de la Chorale Vent d'Ouest, sous la direction de Léonard Rousseau, une présentation et période spécialement consacrées à Gilbert Bécaud, le tout dans une atmosphère unique et accompagné de musique de danse de tous genres. C'est à ne pas manquer.

****

18 FEVRIER

Assemblée générale du Comité des Jeunes du Cercle Edmonton de l'A.C.F.A. Autres détails à être communiqués plus tard.

****

22 MARS

Troisième spectacle (annuel) du Tréteau de Paris à Edmonton, au Victoria Composite High School à 8h. 30 p.m. Cette année: "Le Tartuffe" de Molière. Les billets seront en vente au Magasin de la Baie, à La Survivance ainsi qu'au Consulat de France aux prix suivants: $8.00; $6.00; $3.00; $2.00 (pour les étudiants).

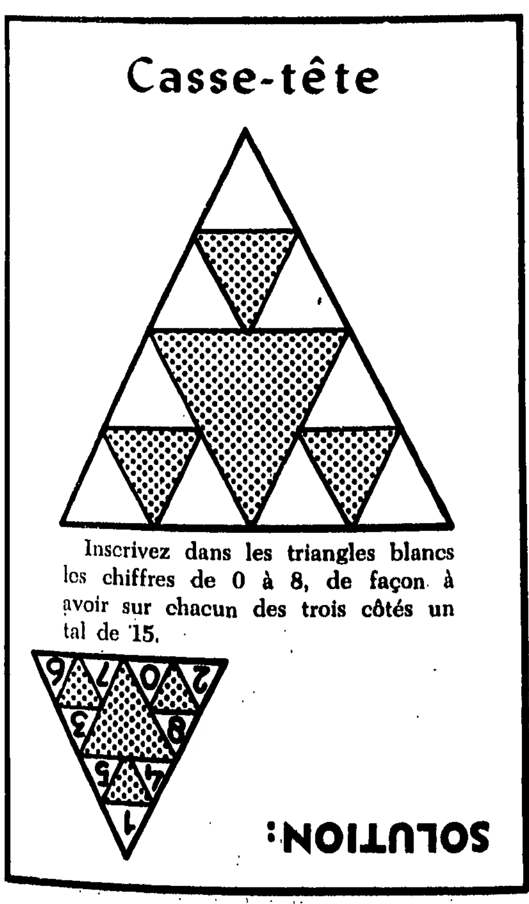
A la Baudelaire

- Une coquette d'un certain âge demande un jour à Baudelaire: "Et vous, Monsieur, combien d'années me donnez-vous?"

- Et pourquoi vous en donner, Madame, répondit Baudelaire avec un charmant sourire, vous en avez déjà assez comme ça.

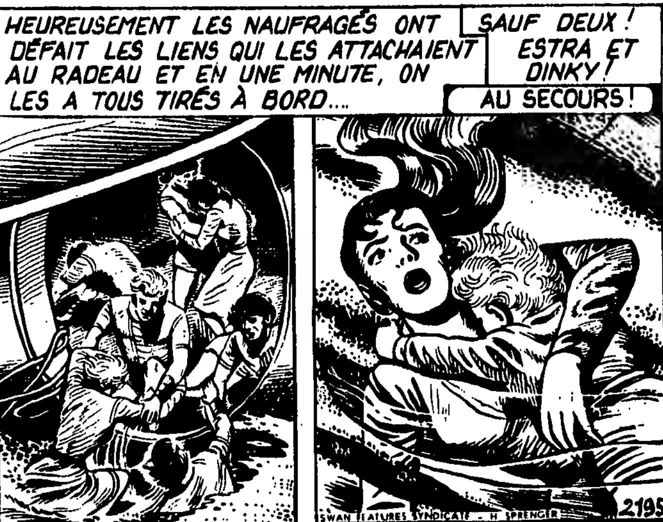
Drôle de loi...

Georges Mikes, dans son livre "Drôle de Brésil", nous fait découvrir un Brésil aussi savoureux qu'insolite. Ainsi, il raconte qu'invité par un restaurateur autrichien de ses amis, il entend des sanglots déchirants venir de la cuisine. Mikes s'informe et apprend que le chef cuisinier a perdu sa femme la nuit précédente. -Une mort subite? - Très. - Un accident? -A la rigueur, on peut appeler cela un accident: il l'a tuée. -Et la police? -La police n'approuve pas l'assassinat. En fait, elle le voit d'un mauvais oeil. Mais l'assassinat n'est pas considéré à Rio comme un délit très grave. Et puis la police ne connaît pas le coupable. Il n'a rien avoué...



PILOTE TEMPETE

















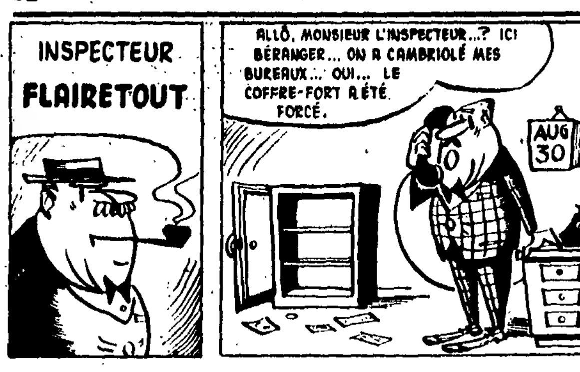










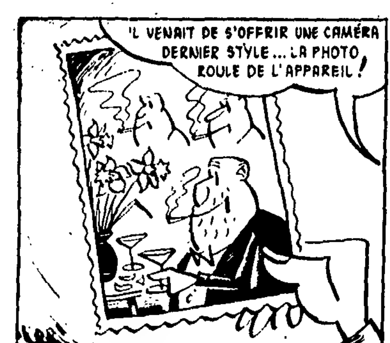






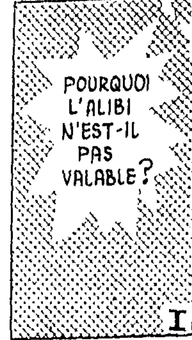






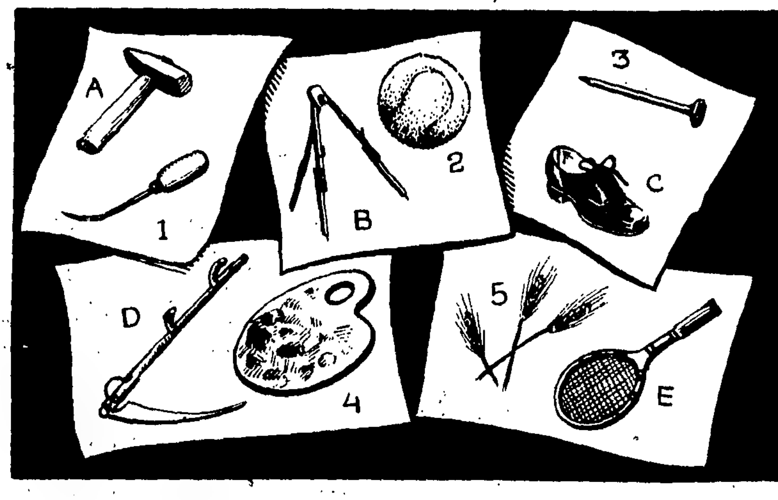






?

REPONSE EN PAGE 13



Un dessinateur devait dessiner deux objets assortis l'un à l'autre sur cinq feuilles. Quel malheur! Il a mêlé les dessins! A vous maintenant de trouver quels dessins vont ensemble.

SOLUTION: A - 3; B - 4; C - 1; D - 5; E - 2.

NOTRE CONCOURS

Deux excellentes nouvelles, cette semaine, pour notre Concours des Huit erreurs. C'est tout d'abord la première occasion pour nous de tirer au hasard le nom de la personne qui se verra déclarée gagnante du "prix mensuel" et, deuxièmement, c'est avec beaucoup de plaisir que nous vous annonçons avoir brisé officiellement -- et pour la première fois -- la "barrière des 100 participations". Pour être bien précis, nous avions reçu samedi dernier à minuit, date-limite d'inscription, 112 envois. Barvo!

Notre prochain objectif est de 150 et l'on peut s'attendre à voir augmenter les prix dès que ce nombre aura été atteint.

Voici maintenant quelles étaient les erreurs de notre concours no 58:

1) Le chapeau du voyageur est différent;
2) Le chapeau de la dame a été embelli d'une petite boucle;
3) La bourse, attachée à l'épaule du voyageur, n'a pas la même forme;
4) Les deux personnages, dans la troisième fenêtre du wagon, ont été inversés;
5) Le petit bonhomme porte une chemise à carreaux plutôt qu'une chemise rayée;
6) Le colis placé sur le plancher, à l'avant-plan, a été enlevé;
7) La jupe de la dame est plus longue que sur l'original;
8) La valise que porte le voyageur dans la main gauche est plus longue; plusieurs personnes se sont trompées ici en pensant que c'était le petit bout de papier sur le plancher qui avait changé de place, ce qui n'est qu'une illusion d'optique.

Voici quelle a été la personne chanceuse pour le tirage régulier de la semaine:

M. Louis Ouellet,
C.P. 95,
Tangente, Alberta.

Sincères félicitations à M. Ouellet dont le choix s'était porté sur les "Gaietés parisiennes" par l'orchestre de Philadelphie.

*****

Quant à notre premier "tirage du mois", le billet chanceux fut tiré parmi plus de cinq cent autres, accumulés depuis les tout débuts de notre Concours.

La gagnange, puisque c'en est une:

Mme ou Mlle Yvette Mandin,
C.P. 9,
Saint-Paul, Alberta.

Son choix s'était arrêté sur le disque de Monique Leyrac et c'est avec grand plaisir que nous le lui ferons parvenir très bientôt.

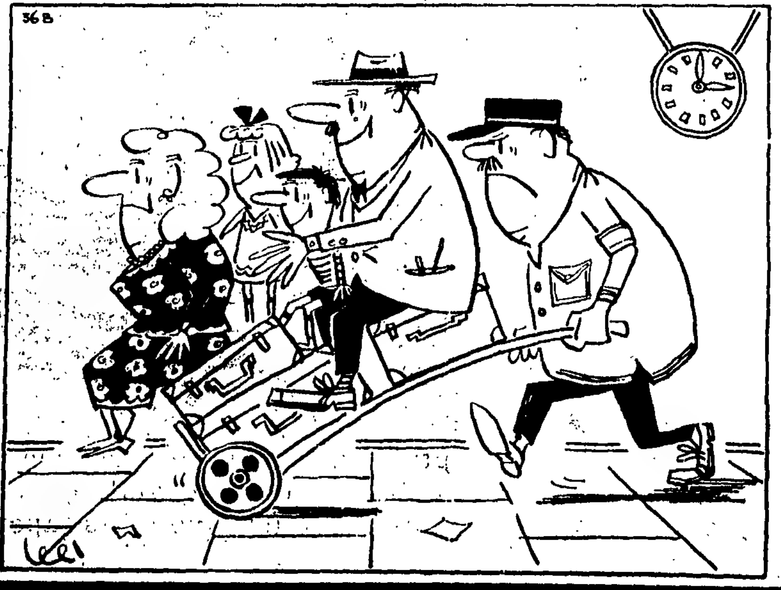
Et voilà... une excellente semaine qui se termine. Mais il va y en avoir d'autres, beaucoup d'autres! Et c'est pourquoi nous vous invitons à continuer comme vous le faites si bien depuis le début en nous faisant parvenir toujours plus nombreux vos participations au Concours des Huit erreurs.

Nous nous apercevons que de plus en plus ce sont des familles en entier qui participent avec des envois au nom du père, de la mère et des enfants; excellente initiative puisque cela vous donne autant de chances de gagner qu'il y a de noms! Et tout en augmentant vos propres chances, cela augmente aussi le nombre total de participations ce qui, nous vous le répétons, est extrêmement important pour nous.

Encore une fois, nos sincères félicitations aux deux personnes qui ont gagné cette semaine, nos regrets à toutes les autres (nous aimerions bien pouvoir distribuer un "petit quelquechose" à chacun, mais...) et sur ce, nous vous invitons à nous revenir dès cette semaine et vous souhaitons à chacun, BONNE CHANCE!

Les huit erreurs





CONCOURS

Les deux dessins ci-contre sont en apparence identiques . . . Pourtant, avec un peu de recherche attentive, vous découvrirez que celui du bas contient huit différences qui sont en réalité huit erreurs volontaires. Quelles sont-elles?

C'EST LE SUJET DE NOTRE CONCOURS !

Regardez attentivement . . . et trouvez les huit erreurs! Dès que ce sera fait, remplissez le coupon ci-dessous et faites-nous le parvenir avec vos réponses, prenant bien soin d'écrire lisiblement et aussi d'indiquer lequel parmi les disques ci-dessous vous aimeriez recevoir si vous êtes le gagnant.

Nous grouperons ensemble les coupons portant les noms des personnes qui ont réussi à trouver toutes les erreurs et tirerons ensuite au hasard le nom du gagnant. Afin de faciliter la participation de tous les lecteurs, même ceux qui reçoivent leur copie un peu plus tard que les autres, nous allouons DIX JOURS pour la durée de chaque Concours.

BONNE CHANCE!

Nom ....

Adresse ....

....

Le disque que vous aimeriez recevoir parmi ce choix:

- ☐ Jean Ferrat
- ☐ Une aventure de Tintin
- ☐ Mantovani et son orchestre
- ☐ Le Lac des Cygnes (Orch. Suisse romande)
- ☐ Mes premières chansons (Tex)
- ☐ 24 Fables de LaFontaine
- ☐ Mary Poppins (en français)
- ☐ Lettres de Mon moulin (Fernandel)
- ☐ France Gall
- ☐ Nana Mouskouri
- ☐ Monique Leyrac
- ☐ Paul Mauriat et son orchestre

Une histoire AUTHENTIQUE --

Le cheminement d'une criminelle

Lors de son arrestation par la sûreté métropolitaine de Toronto, en 1961, Marie dissimulait dans sa bouche 25 capsules d'héroïne.

On lui imposa une peine de 5 ans pour trafic illicite de narcotiques et elle fut incarcérée à la prison des femmes de Kingston. En 196[illegible], après avoir purgé 3 ans de sa peine de 5 ans, la Commission nationale des libérations conditionnelles lui accorda sa libération conditionnelle. La succursale torontoise de la Société Elizabeth Fry assuma partiellement la surveillance de Marie jusqu'à l'expiration de sa libération sous condition en 1966. Marie est complètement réhabilitée depuis ce temps.

Evidemment, Marie est un nom fictif mais les faits sont exacts.

Marie n'a jamais vécu chez ses parents et c'est sa grand-mère qui l'a élevée. Elle semblait très attachée à sa soeur, mais se souciait peu de ses parents. Elle a fréquenté l'école jusqu'à l'âge de 16 ans, et, bien qu'elle soutienne avoir terminé sa huitième année, il semble bien qu'elle ne soit pas allée plus loin que la sixième. Elle a travaillé comme vendeuse et occupé différents emplois, surtout dans des manufactures ou comme serveuse. En 1948, âgée de 18 ans seulement, elle a commencé à éprouver de violents maux de tête et est devenue instable.

Marie quitte donc la maison, en racontant un peu partout des histoires fantastiques sur sa famille et sur la vie qu'elle menait au foyer. L'année suivante, elle entre à l'hôpital Ontario et y demeure pendant plusieurs mois.

Le même été, on l'incarcère comme incorrigible à la prison de redressement Mercer, pour deux ans. En 1951, elle se marie et a un fils, mais la famille est sans cesse en mouvement, déménageant presque chaque mois d'une ville à l'autre. Enfin, après trois années d'une vie de mariage instable, elle quitte son mari. Elle part pour les Etats-Unis où elle rencontre celui qui sera son premier mari de droit coutumier et elle vit avec lui pendant un an environ. En 1956, elle est accusée de violation de la Loi sur l'immigration, mais revient au Canada de son plein gré. Après quelques mois cependant, elle retourne vivre aux Etats-Unis et encore une fois on l'accuse de violation à la Loi sur l'immigration et Marie revient encore au Canada volontairement.

Elle va vivre à Toronto où elle rencontrera son deuxième mari de droit coutumier. Au début de 1959, elle est accusée d'usage de narcotiques mais elle renonce à cette habitude en décembre. Elle quitte la ville, mais en 1960 elle est accusée d'usage de faux et le tribunal la condamne à une peine avec sursis et la place en liberté surveillée.

Sa période de surveillance se termine assez bien, mais l'agent qui en a la charge déclare qu'elle a tendance à fréquenter surtout des gens dont la réputation est très mauvaise et il considère son avenir comme "sérieusement compromis".

Après une querelle avec un de ses maris, elle demande la permission d'entrer à l'hôpital. Elle est admise à l'hôpital Ontario car elle commence à craindre de retomber dans l'habitude des narcotiques; cependant, après une querelle avec les infirmières, elle quitte l'hôpital quatre jours plus tard, sans prévenir personne.

Au début de 1961, elle retourne à Toronto et retourne aux narcotiques. La police métropolitaine la classe également comme prostituée et alcoolique.

A la prison des femmes, elle est examinée par les psychiatres qui confirment le diagnostic fait à l'hôpital Ontario: psychonévrose et déficience de personnalité compliquée de narcomanie. Les particularités de son trafic illégal de narcotique sont assez intéressantes. Marie dit qu'elle s'y est livrée avec "de vieux trafiquants" parce qu'elle ne voulait pas devoir recourir à la prostitution pour gagner sa vie.

Sans qu'elle le sache, son mari de droit coutumier vendait des narcotiques depuis plusieurs mois déjà.

Pendant toute la durée de sa détention, Marie va à l'école et elle travaille à la cuisine et à l'atelier de couture. Elle occupe ses loisirs à faire des cartes de souhaits et à travailler le cuivre. Les relations s'améliorent progressivement entre elle et ses parents; environ tous les deux ou trois mois, elle reçoit leur visite et celle d'une soeur aînée. Son "mari" le plus récent (il n'est pas un narcomane) purge une peine de 5 ans au pénitencier de Kingston, mais Marie désire se remettre en ménage avec lui à sa sortie et elle espère garder son enfant avec eux.

En prison, Marie passe par des périodes de dépression et elle doit être traitée par un psychiatre. Au début de 1963, la Commission nationale des libérations conditionnelles refuse sa demande de libération et Marie est pendant trois jours dans un état d'intense désarroi. Mais elle s'attire l'admiration du personnel par la volonté qu'elle met à en sortir et à se lancer résolument dans une action constructive.

Elle finit par obtenir sa libération conditionnelle et c'est la Société Elizabeth Fry qui assume la surveillance. A sa sortie, elle commence à se transformer et à transformer sa vie.

Au début, la surveillance la vexe, mais elle l'accepte peu à peu et trouve un emploi dans une manufacture où son effort au travail lui vaut graduellement de meilleurs salaires.

Elle fait des progrès notables; elle adhère à un régime alimentaire rigide et maigrit de plus de 50 livres; elle travaille sans défaillance et est considérée comme une bonne employée.

Elle économise et peut avec le temps eménager dans un petit appartement. Quand son mari de droit coutumier est lui-même libéré conditionnellement, il va l'y rejoindre. Il trouve un emploi dans la même manufacture et tous deux commencent à organiser si bien leur foyer et leur vie que le fils de Marie peut venir vivre avec eux. Il leur est alors possible d'aller habiter un appartement plus grand. Le mari devient contremaître et travaille souvent en surtemps. Lui et Marie font un certain nombre de projets pour l'avenir; ils veulent payer leurs dettes et faire assez d'économies pour acheter leur propre maison.

A sa sortie de prison, Marie était hostile, révoltée et acceptait mal l'autorité, mais depuis elle a appris la maîtrise personnelle et la patience.

Bien que son compagnon soit toujours un libéré conditionnel, lui aussi s'est réellement amélioré. Tout porte à croire qu'ils sont maintenant tous deux de bons membres de la société.

Evidemment, cette histoire, qui finit bien, n'en est qu'une parmi quantité d'autres que contiennent les dossiers de la Commission nationale des libérations conditionnelles.

A l'heure de l'apéritif

L'hospitalité s'amorce souvent par de savoureux canapés qu'on grignote en prenant l'apéritif. Si l'on a le souci d'une bonne première impression, il faut soigner ces amuse-gueule. C'est parfois dans ces bouchées que se révèle l'hôtesse chevronnée.

A moins d'être assurée d'aide à la cuisine, limitez-vous à quelques recettes mais d'excellente qualité. Deux ou trois variétés bien présentées valent mieux qu'une masse de canapés bâclés à la hâte. Autant que possible, choisissez des choses qui supportent d'être préparées à l'avance. Placez-les stratégiquement pour permettre aux invités de se servir eux-mêmes. Vous circulerez moins et les invités eux se mêleront davantage.

Pour nous l'idée du grignotage évoque celle du fromage canadien. Nature avec un assortiment de biscuits ou légèrement doré au four dans des bouchées croquantes ou fouetté avec de la crème dans des trempettes onctueuses, le fromage demeure la carte d'atout des hors d'oeuvre.

La recette vedette de votre plateau pourrait être cette année, le rouleau au jambon. C'est un mélange de fromage-crème, de fromage bleu, d'olives hachées, d'oignon et de pacanes entourant un boudin de jambon à la diable. On peut le préparer la veille de la réception et le réfrigérer jusqu'avant l'arrivée des invités. Pour bien se tartiner, il doit avoir réchauffé un peu.

Roulé au jambon

2 boîtes (4 oz. approx.) de pâté de jambon refroidi
1/3 tasse de fromage bleu canadien émietté
1 paquet (8 on.) de fromage-crème amolli
1/4 tasse d'olives farcies hachées gros
1/4 tasse d'oignon vert haché finement
1/3 tasse de pacanes hachées gros
craquelins assortis

Placer les deux blocs de pâté de jambon sur le côté. Mêler fromage bleu et fromage-crème jusqu'à consistance lisse. Incorporer olives, oignon vert, et pacanes. Etendre ce mélange autour du pâté de jambon enrobant tous les côtés. (Si cette garniture est trop molle, la mettre au réfrigérateur quelques minutes). Couvrir et faire refroidir. Servir avec des craquelins assortis.

*****

Un beau plat-réchaud ajoute de l'élégance à toute réception. C'est le récipient idéal pour des crevettes grillées arrosées de sauce au beurre. Voilà le genre de mets auquel les invités retournent sans cesse.

Hors-d'oeuvre aux crevettes

4 boîtes (4-1/2 on.) de grosses crevettes
1 tasse de beurre amolli
1/4 tasse d'oignon haché finement
1/4 c. à thé de sel d'ail
3 c. à soupe de sauce à steak
2 c. à soupe de jus de citron
pincée de sel
poivre fraîchement moulu

Rincer les crevettes et enlever les veines. Battre ensemble beurre, oignon, ail, sauce à steak, jus de citron, sel et poivre, jusqu'à ce que homogène. Chauffer jusqu'à ébullition sans laisser brunir. Tremper les crevettes dans la sauce au beurre, égoutter et placer sous le gril pour faire dorer légèrement. Disposer les crevettes dans un plat de service. Arroser du reste de la sauce au beurre. Servir immédiatement avec craquelins ou pointes de rôties.

Voici une réception qui débute bien. On a des crevettes grillées et un rouleau au jambon comme amuse-gueule avec les apéritifs.

Savez-vous mettre le couvert?

- La corvée du couvert? Vous en avez tellement l'habitude, que vous ne vous ne rendez même plus compte. Midi et soir, soir et midi, vous posez assiettes, verres, couverts sur la table, sans y réfléchir, avec une sorte de routine. Mais un invité ou plusieurs arrivent, et vous avez envie de faire mieux, beaucoup mieux. Vous arrangez alors la plus jolie table qui soit, avec de petits ou grands moyens et vous sortez toutes les ressources de votre placard à vaisselle. Mais connaissez-vous bien les "us et coutumes" de la table?

Comment donc mettre le couvert?

Les assiettes: Il ne faut pas empiler plusieurs assiettes plates devant les invités. Seule est permise l'assiette creuse (si l'envie vous prend de servir un potage), sur une assiette plate.

Si vous présentez une entrée et un plat, vous changerez d'assiette pour la viande ou le poisson. Vous ferez particulièrement attention à ne jamais laisser vide l'emplacement qui se trouve devant le ou les invités. Il est de bien meilleur usage de poser l'assiette propre, immédiatement en retirant l'assiette sale. L'assiette propre est présentée à la droite de l'invité, l'assiette sale retirée à sa gauche.

Pour les fromages, et les desserts, il est conseillé de donner des assiettes de format plus petit. Pour vous éviter un dérangement supplémentaire, empilez les assiettes à dessert sur une petite table, un meuble, ou une table roulante, installés près de vous.

Les couverts: La fourchette est à gauche de l'assiette, le couteau et la cuiller à droite. Les couverts de service sont apportés de préférence avec chaque plat; on ne doit pas les poser sur la table. Les couverts à dessert doivent être donnés avec les assiettes à dessert. Exception peut être faite pour les couteaux à fromage que l'on pose souvent devant l'assiette.

Les verres: Il faut les disposer du plus petit au plus grand, en partant de la gauche, cela si vous avez la chance de posséder un service complet. Sinon, le verre unique doit être bien au centre de l'assiette à une distance suffisante. Si vous mettez une flute ou une coupe à champagne, elle doit toujours être à l'extrême gauche.

Les accessoires: Sur la table, n'oubliez pas salière, moulin à poivre, sauces et moutarde, qui sont toujours appréciés, mais que les invités n'osent jamais réclamer. Mais n'oubliez pas non plus de les retirer avant le dessert. La table doit être nette pour la fin du repas. Enlevez également relief de pains, bouteilles vides et tous les restes.

Les cendriers: On admet de plus en plus que les gens fument tout en mangeant. Pour éviter tout dégât, ou toute trace de cendre, songez à poser un cendrier (de préférence tout petit) devant chaque invité. Si vous n'en possédez pas plusieurs, posez-en un très grand au centre de la table, et n'hésitez pas à l'indiquer aux fumeurs.

FLAIRETOUT...

Le calendrier indique le 30 août. La photo montre dans un vase des jonquilles qui ne fleurissent qu'au printemps, elle n'a donc pas été prise la veille.

Communiqué du Consulat de France

Le recensement des jeunes gens de nationalité française nés entre le 1er janvier 1950 et le 31 décembre 1950, et des omis des classes précédentes, aura lieu entre le 1er janvier et le 31 mars 1968.

Les ressortissants français appartenant à ces catégories sont instamment priés de se mettre en rapport dans les meilleurs délais et en tout cas avant le 31 mars 1968 avec le Consulat de France à Edmonton, 10038 - 110ème rue, afin d'y obtenir une notice individuelle qu'ils devront compléter, signer et renvoyer dans les délais impartis.

Pour tous renseignements complémentaires, les intéressés pourront s'adresser aux services du Consulat de France. (Tél: 482-3636).

Qu'est-ce qui fait le plus peur aux enfants?

Aucune mère ne peut préserver son enfant de la peur d'une façon conséquente. Mais toute mère peut empêcher les graves conséquences de peurs enfantines qui n'ont pas été surmontées. Pour cela il lui faut certes connaître les derniers résultats d'une enquête pédagogique: qu'est-ce qui fait le plus peur à l'enfant? Et comment peut-il surmonter la peur et les cauchemars?

Soudain, au milieu de la nuit, ils se réveillent en sursaut et crient. Ou un soir, ils déclarent d'une façon catégorique: "Je n'irai pas dans la chambre d'enfant, il y a un loup-garou". Ou ils se refusent avec tous les symptômes de l'épouvante à entrer seuls dans une chambre (qui n'est pas sombre).

Les parents sont alors désemparés. Ils se demandent ce qu'ils ont fait de mal ou ce qu'ils ont négligé dans l'éducation de leur enfant pour que celui-ci devienne maintenant de toute évidence un froussard. Pourtant, comme l'a prouvé un psychologue pour enfants, M. Hans Fulliger, dans son dernier bréviaire pédagogique (Klett, Stuttgart, 180 pages), les reproches que les parents s'adressent à eux-mêmes ne sont pas fondés dans la plupart des cas. Fulliger a demandé à environ mille enfants de tous âges ce qui leur faisait le plus peur:

- les animaux et, à vrai dire, surtout les animaux connus tels que chiens, chevaux, vaches mais aussi les animaux exotiques tels que lions, béliers, serpents (96 p.c. des enfants interrogés);
- être blessé ou endommagé (y compris les visions fantastiques de castration exprimées aussi bien par les filles que par les garçons (95 p.c.);
- les fantômes et les esprits, réminiscences de contes et d'histoires pour la plupart du temps;
- les personnes respectables et les autorités comme les instituteurs, les médecins ou les pasteurs (82 p.c.);
- être abandonné par sa mère ou par les parents (63 p.c.); peur éprouvée plus souvent par les garçons (76 p.c.) que par les filles (51 p.c.) - ce qui est étonnant.
- l'école et ce qui dégoûte de l'école, comme les examens et les devoirs (49 p.c.).

Il serait faux, aussi abondante que soit la gamme des phénomènes qui inspirent tant de peur aux enfants, de croire que ces derniers doivent obligatoirement souffrir. Dans les limites normales la peur se révèle un signal de danger: elle rend l'enfant plus prudent - par instinct ou par expérience - et cela ne peut jamais faire de mal.

Ce n'est que lorsque la peur prend totalement possession de l'enfant et qu'elle est encore aggravée par les parents d'une façon consciente ou inconsciente qu'elle peut faire mûrir des nuits fâcheuses: elle peut rendre un enfant malade ou sot, car de même qu'un remous attire à lui toutes les énergies, elle paralyse toutes les forces intellectuelles et corporelles et freine le sain développement de l'enfant. Un enfant dominé par la peur n'a aucune chance de s'épanouir librement.

Certes, ce n'est que dans de rares cas que la peur s'intensifie jusqu'à la névrose. Normalement, de lui-même, l'enfant essaie de combattre la peur dont il a fait l'expérience.

En tous cas les parents ne devraient ni troubler ni empêcher la domination de la peur. Se moquer, punir ou pousser inconsidérément l'enfant à faire face au danger redouté, tout cela aggrave le mal. De même que d'autre part, une mère trop peureuse est contagieuse dans la plupart des cas. Par contre, un climat familial sûr et encourageant a une action suggestive. Et l'enfant qui se sait absolument en sûreté à la maison sera aussi mieux armé pour le monde et ses dangers.

Aide aux personnes atteintes de crises cardiaques

OTTAWA - Les personnes qui ont subi une crise cardiaque ont souvent tendance à se considérer comme étant à demi-invalides et éviter le moindre exercice. Il semble maintenant que l'exercice bien agencé peut constituer le moyen le plus rapide de rétablissement. Les recherches qu'on effectue actuellement pourraient amener l'élaboration de programmes efficaces d'exercices à l'intention des cardiaques.

Une subvention de $16,000 accordée à une équipe de chercheurs de l'Université Western en Ontario aidera à déterminer, dans le cadre d'une étude continue, les effets d'un programme d'exercices gradués d'une durée de 24 semaines sur des hommes bien portants et sur des hommes ayant subi des infarctus. Il s'agit de l'une des vingt subventions se montant à $200,120 dont le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Allan J. MacEachen, a annoncé l'octroi.

L'équipe de chercheurs, dirigée par le Dr M. S. Yuhasz, le Dr P.A. Rechnitzer et le Dr A.U. Paivio et appuyée par le Programme de la santé et du sport amateur, effectue, depuis trois ans, une étude des effets de l'exercice sur les personnes bien portantes et sur les personnes qui ont subi une crise cardiaque. Les rapports provisoires déjà soumis au Ministère sont prometteurs, surtout en ce qui a trait aux hommes âgés de 35 à 50 ans.

Environ 60 hommes, dont la moitié sont en bonne santé et l'autre moitié sont des personnes ayant souffert d'infarctus du myocarde - un infarctus est un genre de crise cardiaque occasionnée par l'occlusion des artères qui irriguent le coeur - suivent un programme d'exercices soigneusement gradués et surveillés. On établit des comparaisons entre l'état de ces personnes au début et à la fin du programme d'exercice. Les épreuves varient entre l'examen médical d'usage et l'analyse de sang et l'exercice du tapis roulant, l'analyse de la consommation d'oxygène et l'enregistrement du taux des contractions cardiaques.



L'une des créations favorites des Canadiennes, cet hiver, est ce chapeau en similifourrure accompagné de boucles d'oreilles en céramique de même couleur. L'ensemble fut dessiné par un Hongrois du nom de Balassa.

L'enfant est réfractaire à la toilette, mais il est possible de lui en donner le goût

Un enfant s'habitue rapidement à se lever, à partir pour l'école, à réclamer son goûter à heures fixes. Les soins d'hygiène méritent un horaire aussi rigoureux. C'est aux parents qu'il incombe d'instituer le programme des ablutions comme celui des devoirs, des leçons, des repas: toilette le soir avant le dîner, shampooing le samedi, etc...

Néanmoins on ne peut exiger d'un enfant plus qu'il ne peut normalement faire à son âge. Les parents pourront retenir que:

A 4 ans, un enfant ne peut pas prendre son bain seul. Il peut nettoyer ses ongles avec une brosse, mais non les couper.

A 6 ans, il peut laver seul son visage et ses mains avant les repas si on le lui rappelle. Un garçon peut se brosser les cheveux, mais une fille ne peut se coiffer.

A 7 ans, en général, un garçon ne se lave mains et visage qu'à contre-coeur, tandis qu'une fille aime être propre et soignée.

A 8 ans, il est toujours "trop pressé" pour se laver spontanément, mais il est capable de se couper les ongles d'une main. De plus, les enfants savent aussi en général préparer et prendre leur bain seuls. Les filles peuvent natter elles-mêmes leurs cheveux.

A 9 ans, peu de progrès, et à 10 ans, il rétrograde. Il préfère rester sale; il faut lui rappeler la toilette et parfois l'y forcer. A 11 ans, les rappels sont encore nécessaires, mais il résiste moins, soigne mieux ses dents et ses ongles. Cou et oreilles restent cependant négligés. Les filles s'intéressent à leur toilette mais les garçons refusent souvent de se coiffer. Vers 12-13 ans, ils se lavent de meilleure grâce. La plupart se débrouillent seuls sauf pour le shampooing, et les filles s'intéressent de plus en plus à leur coiffure. Vers 14 ans, les soins sont plus spontanés, mais encore anarchiques. C'est l'âge où les garçons se lavent le cou après avoir mis leur chemise et les filles font leur mise-en-plis ellesmêmes en oubliant de se laver les dents.

La toilette est une corvée

Enfin vers 15 ans, filles et garçons deviennent plus méticuleux, mais beaucoup de ces derniers continuent à ne laver que "ce qui se voit". Ces observations, qui ont été faites et relatées par un pédiatre américain, nous montrent une chose au moins: pour les enfants, la toilette est une corvée, une discipline guère plus attrayante que celles qui leur sont imposées à l'école. Sur ce point, les parents peuvent intervenir en faisant en sorte que la toilette deviennent presque un délassement, sinon une récréation.

Pour qu'ils y prennent goût, on peut par exemple donner aux enfants un matériel plaisant et personnel. Une trousse de teinte gaie, un verre à dents coloré, une petite brosse pas trop dure, un dentifrice au goût agréable. Le linge de toilette (drap de bain, serviette, gant-éponge) sera choisi parmi celui qui est conçu spécialement pour les jeunes, c'est-à-dire imprimé de petits personnages de contes ou de bandes dessinées, et teints dans des couleurs vives. La savonnette aura une forme amusante d'animal ou de fruit, le thermomètre de bain sera encastré dans un petit canard de celluloid et les grosses éponges seront amusantes à manier. On peut aussi développer par des petits cadeaux, sinon leur coquetterie, du moins leur goût de la présentation: eau parfumée, barrette, sels de bains qui colorent l'eau, peigne de poche dans un joli étui, etc.

Qu'est-ce qu'un "tabou"?

Le mot désigne "tout objet, tout acte, toute personne qui comporte un danger pour l'individu ou la communauté, et qui doit, par conséquent, être évité, cet objet, cet acte ou cette personne étant frappés d'une sorte d'interdit" (JUNOD: "Moeurs et coutumes des Bantous", Payot, 1936).

Cela "porte malheur".

Tout ce qui est nouveau est inhabituel, donc tabou. Ce qui est dans la sphère des appartenances d'un individu ou d'une famille est tabou pour les autres. Conséquence: la propriété est sacrée. Pour la même raison, l'adultère est une souillure qui entraîne des malheurs. La sexualité ellemême, pour tout ce qu'elle remue dans l'inconscient, révèle à l'homme un monde psychique qui échappe à son contrôle. Elle est donc génératrice de tabous quand elle s'oppose aux règles sociales. C'est pourquoi les relations entre certains parents sont frappés d'interdictions quand elles peuvent éveiller des impulsions inconscientes. Ainsi s'explique le "tabou" de la belle-mère" qui oblige celle-ci à éviter son gendre et lui fait même défense de lui adresser la parole!

Les hormones rajeunissantes

Les ovaires de la femme à l'époque de sa vie où elle peut concevoir produisent deux sortes de sécretions ou hormones: un oestrogène et la progestérone. Ces hormones sexuelles font partie de tout un groupe d'hormones. Celles qui viennent d'être mentionnées sont produites par l'organisme et d'autres peuvent être synthétisées ou créées de toutes pièces par les chimistes. Les hormones employées en clinique ont essentiellement le même effet, qu'elles soient naturelles ou produites synthétiquement. Selon l'Association Médicale Canadienne c'est à la fois important et rassurant pour la patiente de savoir que ces hormones sont normalement produites par l'organisme.

C'est hormones sexuelles s'emploient surtout pour la contraception par voie orale et dans le traitement des femmes pendant et après la menopause. Ces emplois se sont tellement répandus depuis une dizaine d'années qu'il est tout naturel que le grand public y manifeste un grand intérêt. Il faut dire, tout de même, que les oestrogènes surtout sont employés en clinique depuis une trentaine d'années et ne peuvent donc pas être considérés comme des nouveautés médicales.

Dans certaines conditions exceptionnelles et chez certaines espèces animales des tumeurs des glandes mammaires ont été causées par des oestrogènes. Cela a naturellement causé une certaine inquiétude chez les médecins, mais il n'y a aucune preuve que les oestrogènes puissent causer le cancer chez les humains. Au contraire, les oestrogènes sont souvent employés dans le traitement du cancer du sein et peuvent faire diminuer la tumeur et la rendre inactive.

L'A.M.C. rapporte que depuis que les oestrogène sont employés cliniquement on n'a pas constaté d'augmentation dans le nombre de cancers du sein ou des organes génitaux.



Fiou! Ca s'appelle Ernestine, c'est pour la jeune mariée et c'est une importation de la maison Jean Varon de Londres. Le tout est en dentelle Chantilly. Une jolie coiffe garnie de tulle illusion, un manchon et des guêtres complètent l'ensemble.

Un nouveau vaccin contre les oreillons

WASHINGTON - Le service de la Santé publique, aux Etats-Unis, a annoncé l'émission d'un permis pour ce que les officiels décrivent comme le premier vaccin "vraiment efficace" contre les oreillons.

Le Dr Bruce Dull, directeur adjoint du Centre des maladies contagieuses à Atlanta, a déclaré à la Presse Associée que ce nouveau vaccin procure une immunité totale pour au moins une année, et possiblement pour toute la vie.

Bien que les oreillons soient une maladie d'enfants relativement bénigne, celle-ci peut causer la stérilité lorsqu'elle atteint des adultes mâles.

Le Dr Hull a déclaré au cours d'une entrevue téléphonique, à la suite de l'annonce de l'émission de ce permis, à Washington, que le vaccin procure une immunité de 95 à 100 pour cent contre la maladie.

Le nouveau permis a été accordé à la compagnie Merck Sharp & Dohme, dont les laboratoires de recherches sont situés à West Point, Pa.

Le service de Santé publique déclare que cette compagnie a mis cinq ans à mettre ce vaccin au point.

Camelot

A New York, on a recueilli plus de $100,000 pour la Fondation de l'hôpital Will Rogers, lors du gala de la première mondiale de "Camelot". De nombreuses célébrités assistaient à la présentation du film mettant en vedette Richard Harris dans le personnage du roi Arthur. Ses partenaires sont Vanessa Redgrave, Franco Nero et David Hemmings.

Comment réagir dans des cas d'urgence

Cahcun frémit à la seule pensée d'un incendie qui pourrait se déclarer dans sa maison; peu de personnes toutefois songent sérieusement à cette possibilité et établissent un plan d'action en cas d'urgence.

Et comme il arrive fréquemment, la surprise et l'affolement peuvent rendre difficile de réfléchir et de réagir comme il faut en pareille circonstance.

Il peut se produire des incendies, c'est un fait, mais ils peuvent très bien ne pas dégénérer en désastre, si vous suivez les suggestions de l'Association nationale de protection contre l'incendie.

Avant tout:

1. Donnez l'alarme et assurez-vous que tout le monde sort, la sécurité des personnes prime tout. Il faudrait avoir songé d'avance à des sorties possibles au cas où les escaliers seraient bloqués par les flammes ou la fumée.
2. Appelez immédiatement le service des incendies. Les membres de votre famille devraient tous savoir où se trouve l'avertisseur d'incendie le plus rapproché et comment donner l'alarme par téléphone.
3. Ensuite, si le feu n'a pas atteint de trop grandes proportions essayez de l'éteindre. Vous devriez avoir à la maison dans un endroit facile de l'équipement approprié.

Comment combattre divers genres d'incendies

1. "Combustibles ordinaires": On peut éteindre le feu en les arrosant ou en les étouffant à l'aide d'un extincteur à produit chimique sec pour incendies de Classe A.
2. "Liquides inflammables": On peut étouffer les incendies du genre avec un extincteur à produit chimique sec ou acide carbonique qui produit l'effet d'une couverture. N'utilisez pas d'eau qui ferait éclabousser le liquide.
3. "Incendies causés par l'électricité": Il existe un danger spécial dû au choc possible. Essayez d'abord de débrancher l'appareil ou d'interrompre le courant au contrôle principal. Utilisez ensuite un extincteur à produit chimique sec ou acide carbonique. N'utilisez de l'eau que si le courant est interrompu.
4. "Vêtements et automobiles": C'est un genre d'incendies assez fréquent. Il est important qu'une personne dont les vêtements sont en feu ne coure pas car elle attise ainsi le feu. Pour éteindre les flammes, il faut rouler la personne dans un tapis, un manteau ou une couverture. Souvent, il suffira de rouler simplement la victime.

Un feu dans le moteur d'une automobile peut s'arrêter ainsi: coupez l'allumage, levez le capot avec précaution en protégeant votre visage et vous tenant loin, dirigez un extincteur à produit chimique sec ou acide carbonique à la base des flammes. Jeter du sable peut aider.

Si le feu est dans les sièges, arrosez copieusement d'eau ou de neige et retirez le siège si possible. Comme le feu peut aller profondément, assurez-vous qu'il est éteint.

Mauvais début

— J'ai choisi la carrière de la poésie. — As-tu vendu quelque chose?

— Oui, mon patelot, ma montre et mon saxophone.

Calendrier social

LE 4 FEVRIER

A la Bibliothèque d'Edmonton, Concert dominical de musique classique enregistrée sur ruban sonore et présentation d'un film documentaire. De 2h. à 4h. p.m.

*****

LE 5 FEVRIER

Heure Sainte mensuelle de la Société Mater Christi, en l'église paroissiale St Joachim d'Edmonton, à 8h. p.m. L'église est sise angle de la 100e avenue et de la 110e rue.

*****

LE 19 FEVRIER

Réunion du Cercle féminin de St-Joachim, à 8h. p.m. au Centre St-Joachim.

L'avenir du Canada français

MONTREAL - "C'est du Canada anglais qui viendra la réponse à la question de savoir ce que l'avenir réserve au Québec."

Cette affirmation a été formulée par M. Pierre Laporte, ancien ministre dans le cabinet Lesage. S'adressant à un groupe religieux à Saint-Laurent, en banlieue de Montréal, M. Laporte a affirmé que "l'avenir du Québec est de demeurer partie intégrante du Canada en dotant toutefois le pays d'une nouvelle constitution qui ajouterait un peu plus au statut spécial déjà existant de la province".

"Cela prendra la forme d'une nouvelle constitution qui traitera les Québecois comme partenaires égaux et leur permettra d'être maîtres chez eux.

"L'admission de la présence de deux nations qui fera de tous les Canadiens français des membres à part entière de la nouvelle confédération et l'organisation d'un tribunal vraiment constitutionnel, ainsi qu'une déclaration des droits de l'homme pour toutes les races et tous les groupes ethniques: c'est ainsi que nous voyons l'avenir du Québec."

NOUVELLE CONSTITUTION

M. Laporte a fait remarquer qu' "il ne sera pas facile de transiger avec le Québec, au cours des prochains mois. Nous n'accepterons pas d'être des Canadiens à n'importe quelle condition. Mais nous serons prêts à négocier. La réponse à l'avenir du Québec viendra du Canada anglais.



Un jour, un jour... en Alberta? - Le gouvernement ontarien a commencé à se donner un "air bilingue" en pourvoyant tous ses bureaux situés dans des secteurs largement francophones d'affiches bilingues. Le ministère de l'Education dont on voit ci-haut l'affiche a ses bureaux à Ottawa. A quand un geste semblable de l'Alberta?

Révolution culturelle en France...

(suite de la page 8)

la documentation sur l'art actuel, d'acquérir des oeuvres et d'en organiser les expositions à Paris et en province; il fera connaître au plus large public "l'art en train de se faire" (peinture, sculpture, gravure, tapisserie, imprimerie, photographie et formes relevant de l'esthétique industrielle); il utilisera surtout une nouvelle galerie, une bibliothèque, une salle de conférences, etc...au Grand Palais.

Enfin, une seconde loi-cadre pour la restauration des monuments historiques prolongera la première: en trois ans, de 1968 à 1970, l'Etat dépensera 110 millions de francs pour poursuivre les travaux en cours au Louvre, à Versailles, etc...pour en entreprendre d'autres (Notre-Dame de Paris et de Strasbourg, abbaye de Fontevrault) et pour mettre en valeur trente à quarante monuments appartenant aux collectivités locales (Palais des papes à Avignon, basilique de Vézelay, théâtre romain de Vienne, etc...). En même temps, l'Etat renforce la législation sur la "protection des sites", grave problème provoqué par l'industrialisation et la construction parfois désordonnées.

L'ensemble de toutes ces actions concertées est impressionnant. Le succès exceptionnel, surtout parmi les jeunes de Maisons de la culture, la quantité et la qualité d'expositions parisiennes et en province avec leurs foules inhabituelles, etc..., tout cela fait parler les observateurs de "l'explosion", voire de "la révolution culturelle" - à la française, bien entendu. Phénomène sociologique provoqué par l'ère des loisirs, réaction instinctive des hommes contre le machinisme déshumanisant? C'est probable. Mais il s'agit certainement aussi d'une marche irrésistible vers la véritable "démocratisation" de la culture, évidemment libre, libérale, où l'Etat n'intervient que par son concours matériel. "Le monde moderne va être obligé de faire pour la culture ce qu'il a fait pour l'instruction primaire. C'est la tâche qui est la nôtre..." déclara André Malraux devant les députés, en ajoutant qu'un jour la culture serait gratuite. Paroles visionnaires, généreuses, dignes de la vocation de toujours de la France dans le domaine universel de l'esprit et de l'art.

Chose significative, ce secteur de l'activité gouvernementale est l'un des rares à n'être critiqué pratiquement par personne de la droite à la gauche. Quel éclatant hommage, quand on sait la facilité avec laquelle on fait parfois de la culture un "instrument au service de buts extra-culturels...

TANGENTE...

(suite de la page 7)

tresse de poste. Tout dut être évacué de cette maison. Finalement, deux camions-citernes des frères Desgagnés de Eaglesham s'amenèrent et l'incendie fut mis sous contrôle en quelques minutes.

*****

Le 8 janvier eut lieu chez M. Victor Laurin l'assemblée annuelle de l'Union des fermiers; M. René Portelance fut élu président et M. Aristide Chenard secrétaire.

*****

Lundi dernier, M. et Mme Téophile Legault et Jacqueline partaient pour Rainbow Lake où ils seront à l'emploi d'une compagnie d'huile.

*****

Pour sa part, M. Jacques Sylvestre est parti pour Sudbury, Ontario, où il s'est trouvé de l'emploi.

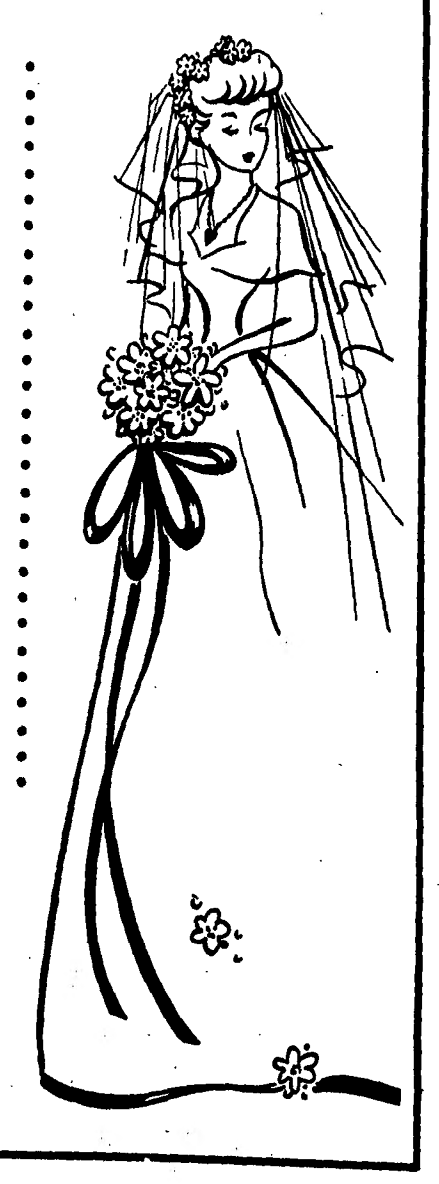
*****

Félicitations à M. et Mme André Langlois à l'occasion de la naissance d'un fils le 6 janvier dernier; il s'agissait du premier bébé de l'année à Spirit River.

Le Chapelet à CHFA

FEVRIER

1 - Paroisse St-Joachim d'Edmonton.
2 - Paroisse Cathédrale de St-Paul.
3 - Conseil LaVérendrye des Chevaliers de Colomb, Edmonton.
5 - Famille E. Emard, Falher.
6 - Ecoles Intermédiaire et Racette, St-Paul.
7 - Famille Paul Goutier, Vermilion.



AUX FUTURES MARIÉES

Vous aimeriez faire publier votre photographie de mariée dans le Franco-albertain? Peut-être même la vôtre et celle de votre époux?

Ce sera possible à compter du 14 février prochain . . .

Voici comme et à quelles conditions.

Nous requérons tout d'abord une bonne photographie et les quelques informations suivantes: votre nom de fille, nom des parents, nom de mariée, date et lieu de votre mariage. Si vous désirez également la photographie de votre époux, les mêmes informations nous sont nécessaires pour lui.

Que vous en coûtera-t-il? Pour une photographie d'une colonne de la mariée SEULEMENT: $3.00; pour la photographie du couple, publié sur deux colonnes (ou d'un groupe): $4.00. Ces frais ne servent qu'à couvrir les coûts de production.

Le même tarif s'applique à la publication des photographies de couples qui ont célébré leur anniversaire de mariage . . . 25e, 50e, 60e etc.

Mais voici un moyen facile d'économiser si vous le désirez: Si vos invitations de mariage (ou d'anniversaire) ont été imprimées à l'un ou l'autre des deux endroits suivants, vous bénéficierez du prix spécial de $2.00, qu'il s'agisse d'une photographie d'une ou de deux colonnes.

Les endroits?

Imprimerie La Survivance, Edmonton — Tél.: 422-4702
The Edmonton Wedding Invitation Centre
Tél.: 422-1902

Ne l'oubliez pas . . . à compter du 14 février. A vous d'en profiter!